



PIERRE
LOCATION

CATALOGUE 2012-2013

LOCATION & VENTE



MATÉRIELS & OUTILLAGE

PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

03 29 35 04 88

27 bis, rue du Char d'Argent
St Laurent - 88000 EPINAL

Fax : 03 29 35 53 11

www.pierrelocation.fr



PRÉSENTATION

Depuis 1990, nous vous proposons la location et la vente de matériel et outillage de qualité. Afin de satisfaire l'ensemble de vos besoins (travail en hauteur, gros et second oeuvre, nettoyage, espace vert, ...). Nos formules s'adaptent à vos attentes ; la location pour une utilisation ponctuelle ou la vente pour une utilisation quotidienne. Nous avons sélectionné les plus grandes marques afin de garantir une utilisation optimale du matériel. Laissez vous guider par nos experts qui vous apporterons de nombreux conseils. Nous vous apporterons la solution la plus adaptée à vos besoins ; des produits simples à utiliser pour un particulier et performants pour un professionnel.

HORAIRES

du lundi au vendredi : 7h30-12h et 14h-19h
le samedi : 7h30-12h et 14h-18h30

Fermeture : dimanche et jours fériés

LA LOCATION

CONDITIONS

PIÈCES À FOURNIR :

- Pièce d'identité
- Dépôt de garantie
(chèque, carte ou espèces)

OUVERTURE D'UN COMPTE ENTREPRISE :

- (facturation globale en fin de mois)
- Extrait K-BIS
- RIB
- Fiche d'ouverture (fournie par nos soins)

NACELLES : permis CACES obligatoire

REMORQUES : permis E suivant le poids autorisé en charge (penser à prévenir votre assureur)

DURÉE

FORMULES	HORAIRES	UTILISATION
1/2 journée	7h30 à 12h OU 14h à 18h30	4h maximum
Journée	7h30 à 19h (18h30 le samedi)	8h maximum
Week-end	du samedi matin au lundi matin	16h maximum
Semaine	Tarifs dégressifs à partir de 5 jours	-
Longue durée	Tarifs étudiés en fonction de la durée	-

RÉSERVATION

Possibilité de réserver votre matériel par téléphone, fax ou courrier.
L'annulation d'une réservation doit se faire au minimum 48 heures à l'avance.

LIVRAISON

Possibilité de livraison à l'endroit de votre choix à des prix compétitifs.
ou (Vosges et départements limitrophes)
Location de remorque, camion benne ou fourgon.

GARANTIE BRIS / VOL

En cas de casse ou en cas de vol du matériel
(selon les conditions générales de location pages 31 et 32)

Particuliers : une assurance responsabilité civile est obligatoire.

Professionnels : une assurance responsabilité travaux est obligatoire.

TARIFS

Tous les tarifs de ce catalogue sont exprimés **TTC** (TVA à 19,60 % comprise)

Prix valables pour une durée de location de 1 à 4 jours.

Remises effectuées à partir de 5 jours de location.

Les tarifs indiqués sont à emporter (frais de transport en supplément)

Moins 30 % sur le tarif journalier pour les locations à la demi-journée (7h30-12h ou 14h-18h30)

TOUT LE MATÉRIEL CLASSÉ DE A À Z

1 - 2 **index**

TRANSPORT - MANUTENTION

3 - 4



TRAVAIL EN HAUTEUR

5 - 7



CHAUFFAGE

8



GROS OEUVRE

9 - 12



SECOND OEUVRE

13 - 23



NETTOYAGE

25 - 26



ESPACES VERTS

27 - 28



ACCESSOIRES - CONSOMMABLES

24



MATÉRIEL - OUTILLAGE

29 - 30



conditions générales de location

31 - 32

location

location
& vente

vente

A	accessoires _____ 24	C suite	chauffage électrique _____ 8	E suite	échelles _____ 7
	agrafeuse cloueuse pneum _____ 14		citerne à eau _____ 11		élévateurs _____ 5 6
	aiguille vibrante électrique _____ 11		clé à choc pneumatique _____ 14		enrouleur _____ 10
	aiguille vibrante pneumatique _____ 14		clé à choc électrique _____ 20		épurateur d'air _____ 13
	arache moyeu _____ 23		clé dynamométrique _____ 23		escabeau _____ 7
	aspirateur _____ 25		cloture de chantier _____ 12		étais _____ 12
	autolaveuse _____ 25		cloueuse pneumatique _____ 14		extracteur ventilateur _____ 8
B			cloueur à poudre _____ 20	F	
	balayeuse _____ 25		cloueur autonome à gaz _____ 20		faucheuse débroussailleuse _____ 27
	bêche _____ 13 15 24		coins à roulettes _____ 3		feux de chantier _____ 11
	betonnière _____ 11		compresseur débit constant _____ 14		filière pour tube _____ 23
	bordeuse à parquet _____ 18		compresseur de chantier _____ 13		forêt _____ 15 24
	boucharde mosaïque _____ 12		compresseur électrique _____ 13		foreuse _____ 16
	boucharde (piqueur) _____ 15		conditions générales de loc. _____ 31		fourgon _____ 3
	boulonneuse pneumatique _____ 14		coupe pavé _____ 19		fournitures _____ 30
	boulonneuse électrique _____ 20		cric _____ 4	G	
	brise beton électrique _____ 15	D			garde corps toiture _____ 12
	brise beton pneumatique _____ 13		déboucheur électrique _____ 26		gel tube _____ 23
	brise roche (mini pelleteuse) _____ 10		déboucheur (nettoyeur HP) _____ 25		goulotte _____ 4
	broyeur végétaux _____ 27		débroussailleuse _____ 27		grignoteuse _____ 20
	burin _____ 13 15 24		débroussailleuse autoportée _____ 27		groupe électrogène _____ 10
C			décapeur à décrépiter _____ 13		grue d'atelier _____ 4
	camion benne _____ 3		décapeur thermique _____ 18	H	
	camion nacelle _____ 6		décapeuse à molettes _____ 18		harnais de sécurité _____ 12
	canon pulvérisateur _____ 25		décolleuse à moquette _____ 18		hydrogommeuse _____ 26
	carrelette _____ 19		décolleuse à papier peint _____ 18	L	
	carotteuse _____ 16		découpeuse _____ 16		lève charge manuel _____ 4
	chalumeau _____ 23		défonceuse _____ 22		lève plaque _____ 4
	chargeur démarreur batterie _____ 23		déshumidificateur _____ 8		lunette laser _____ 9
	chargeuse compacte _____ 9		diable d'escalier _____ 3	M	
	chargeuse articulée _____ 9		douilles pour boulonneuse _____ 14		machine à crépiter _____ 22
	chariot de traçage _____ 22		dumper motobasculeur _____ 9		
	chariot télescopique _____ 3		dumper sur chenille _____ 9		
	chauffage au fuel _____ 8	E			
	chauffage au gaz _____ 8		échafaudage _____ 7		



**UNE GAMME
DE 17
BROYEURS**



Matériel pour le bâtiment et le BTP



M suite

machine à projeter	14
malaxeur	22
manodétendeur	13
marteau perforateur burineur	15
marteau piqueur	15
mèche	15 24
mélangeur	22
meuleuse	16
mini-pelleteuse	10
monobrosse	26
monte matériaux	7
motoculteur	28

N

nacelles	5 6
nettoyeur haute pression	25
nettoyeur vapeur	25
niveau laser	9

P

palan à chaîne	4
pelleteuse	10
perceuse	20
perceuse magnétique	20
perforateur pneumatique	13
pic	13 15 24
pilonneuse	12
piqueur pneumatique	13
pistolet à crépir	14
pistolet à aiguilles	13
pistolet à gouttellettes	14
pistolet à paillettes sèches	14
pistolet à peinture	14
pistolet airless	22
pistolet de scellement	20
plaque vibrante	12
plateau échafaudage	7

P suite

plateau de nettoyage	26
plateau de ponçage	17
plateau roulant	3
pompe à eau	26
pompe à flexible	26
pompe à fuel	26
pompe à peinture (airless)	22
pompe d'épreuve	23
ponceuse à bande	21
ponceuse à béton	17
ponceuse à parquet	18
ponceuse profilée	21
ponceuse de sol	17
ponceuse de plafond	21
ponceuse excentrique	21
ponceuse monodisque	17
ponceuse triangulaire	21
ponceuse vibrante	21
poste à souder à l'arc	23
poulie de bâtiment	4
pulvérisateur d'eau	16

R

rabot à bois	22
raboteuse à béton	17
rainureuse	16
rampe de chargement	3
règle vibrante	11
remorque	3
rotor de débroussaillage	10
rouleau à pelouse	28
rouleau vibrant	12

S

sableuse	26
sablon	14
scarificateur	28

S suite

scie à bûches	28
scie à carrelage	19
scie à onglets	19
scie cloche	20
scie circulaire	19
scie de sol	16
scie sabre - égoïne	20
scie sauteuse	19
scie sur table	19
semoir	28
serre-joint	12
shampouineuse	25
signalisation	30
souffleur aspirateur	28
souffleuse à ouate	23

T

table élévatrice	7
taillant	13
taille haie	27
talocheuse lisseuse	11
tarière	28
tarière pour mini-pelleteuse	10
tirfor	4
tondeuse	27
transpalette	4
tréteau de maçon	12
tronçonneuse	28
tuyau d'air	13
tuyau d'eau	25
tuyau de lance	25
tyrolienne	22

V

vente de matériel	29
ventilateur extracteur	8
visseuse	20

MARLINE

CARBURANTS ET LUBRIFIANTS
HAUTES PERFORMANCES





communication

Création graphique

www.sitis.fr

06 69 93 10 20

Jérémie M. 88190 GOLBEY

Carte de visite, dépliant, flyer, catalogue, affiche, autocollant, panneau, objet publicitaire, etc










Identité, charte graphique, logo, ...

Site internet
(vitrine, catalogue, vente)

CAMION BENNE



infos 100 kms/jour compris + 0,25 €/km supplémentaire

Code	Charge utile	Jour	Week-end
CA1	900 kg	99 €	148,50 €

FOURGON



infos

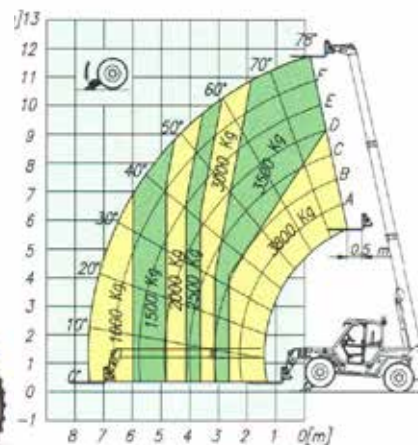
Permis B

100 kms/jour compris + 0,22 €/km supplémentaire

Code	Volume	Jour	Week-end
CA2	8 m ³	66 €	99 €

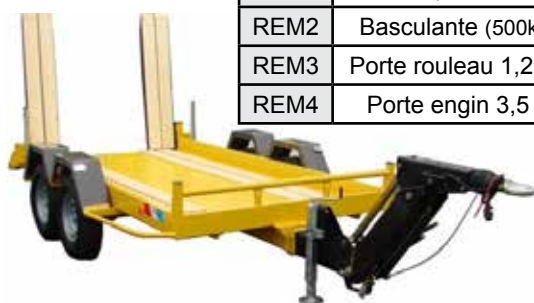
CHARIOT TÉLESCOPIQUE

infos 2 fourches ou godet 800 L
 Hauteur de travail : 12 m
 Vitesse : 40 km/h
 Charge : 3,8 T
 Energie : diesel
 Déport latéral de la flèche
 Garde au sol élevée
 Suspension active EAS et BSS
 Correcteur de dévers
 Facile à manoeuvrer



Code	Type	Jour	Week-end
MAN1	Fourches OU godet	250 €	375 €
MAN2	Fourches ET godet	261 €	391,50 €

REMORQUE



Code	Type	Longueur	Largeur	Attache	Permis	Jour	Week-end
REM1	Bâchée (hauteur 1,5m)	2,5 m	1,26 m	Boule	E	36 €	54 €
REM2	Basculante (500kg)	2 m	1,3 m	Boule	B	20 €	30 €
REM3	Porte rouleau 1,25 T	1,5 m	0,95 m	Boule / anneau	E	26 €	39 €
REM4	Porte engin 3,5 T	3,5 m	1,7 m	Anneau	PL	46 €	69 €



RAMPES DE CHARGEMENT

utilisation Pour le chargement du matériel dans une remorque.



Code	Charge	Dimenssion	Jour	Week-end
RAM1	400 kg	200 x 21,5 cm	5 €	7,50 €
RAM2	2800 kg	350 x 38 cm	18 €	27 €

PLATEAU ROULANT

infos Long 600 x Larg 350 x Haut 145 mm



Code	Charge	Jour	Week-end
PLAT	300 kg	8 €	12 €

COINS A ROULETTES

utilisation Pour déplacer les meubles



infos
Lot de 4

Code	Jour	Week-end
CO1	3 €	4,5 €

DIABLE D'ESCALIER

Dimensions : Haut. 1,3 m x larg 59 cm
 Charge : 300 kg / 6 roues



Code	Jour	Week-end
DI	19 €	28,50 €

LEVAGE

LEVE PLAQUE

utilisation

Pour la pose de plaques de plâtre au plafond

infos

Inclinable :
Pivotant sur 360°



Code	Hauteur	Jour	Week-end
LP	4 m	28 €	42 €

PALAN A CHAINE

utilisation

Pour lever des charges lourdes sans effort.



Code	Charge	Longueur	Jour	Week-end
PA1	500 kg	3 m	11 €	16,50 €
PA2	1 T	3 m	12 €	18 €
PA3	1 T	12 m	14 €	21 €
PA4	1,5 T	4 m	18 €	27 €

TRANSPALETTE

utilisation

Pour transporter des palettes

infos Manuel



Code	Charge	Jour	Week-end
TRA	2,5 T	20 €	30 €

TIRFOR

utilisation

Permet de tirer ou de lever des charges.

infos

Longueur du câble : 20 m



Code	Traction	Levage	Jour	Week-end
T11	2,5 T	1,6 T	31 €	46,50 €
T12	5,2 T	3,2 T	41 €	61,50 €

LÈVE CHARGE MANUEL

utilisation

Pour soulever des charges



Code	Charge	Hauteur	Jour	Week-end
LEC1	225 kg	1,8 m	34 €	51 €
LEC2	295 kg	6,78 m	88 €	132 €

CRIC

utilisation

Pour lever des charges lourdes



Cric à crémaillère >

Cric hydraulique



Code	Type	Charge	Jour	Week-end
CR1	Hydraulique	12 T	17 €	25,50 €
CR2	Crémaillère	10 T	17 €	25,50 €

POULIE DE BATIMENT

infos

A cliquet

Code	Charge	Jour	Week-end
POU	40 kg	12 €	18 €



GRUE D'ATELIER

infos

Pliable
Charge : 1 T

utilisation

Pour lever moteur ou autres

Code	Jour	Week-end
GRU	29 €	43,50 €



GOULOTTE

utilisation

Pour évacuer les gravats, matériaux, tuiles dans une benne ou camion.

Code	Element	Jour	Week-end
GOU1	Goulotte	6 €	9 €
GOU2	Entonnoir	6 €	9 €
GOU3	treuil de levage 30m	6 €	9 €

infos

Element d'un mètre qui s'emboîtent les uns dans les autres.



NACELLE À MAT VERTICAL

utilisation

Encombrement réduit
Rayon de braquage court
Idéal pour évoluer dans les allées étroites.

infos

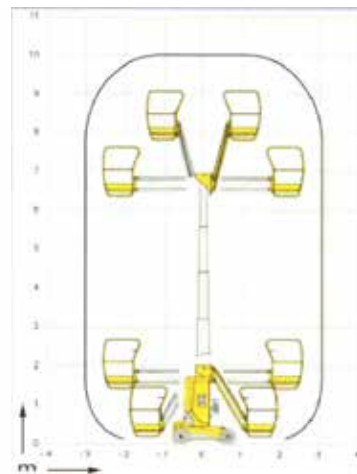
Energie : électrique



Modèle 8 m



Modèle 10 m



Modèle 10 m

Code	Hauteur	Jour	Week-end
NAM1	8 m	78 €	117 €
NAM2	10 m	163 €	244,50 €

Caractéristiques :

Modèle	Déport	Long.	Larg.	Haut.	Charge	Poids
8 m	1 m	1,35 m	0,80 m	1,98 m	159 kg	1111 kg
10 m	3,10 m	2,65 m	0,99 m	1,99 m	200 kg	2760 kg

NACELLE ARTICULÉE TOUS TERRAINS

utilisation

Pour travailler sur tous terrains.

Permet d'accéder au dessus des obstacles.

infos

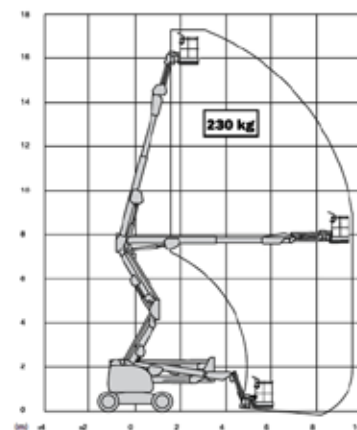
Energie : diesel
Modèle 4x4



Modèle 16 m



Modèle 17,80 m



Code	Hauteur	Jour	Week-end
NA4	16 m	187 €	280,50 €
NA5	17,80 m	197 €	295,50 €

Modèle	Déport	Long.	Larg.	Haut.	Charge	Poids
16 m	9,20 m	5,25 m	2,38 m	2,15 m	230 kg	7240 kg
17,80 m	9,48 m	7,68 m	2,26 m	2,30 m	230 kg	7300 kg

NACELLE ARAIGNÉE À CHENILLES



utilisation

Format très compact une fois les stabilisateurs repliés
Permet une adaptation à tous terrains.

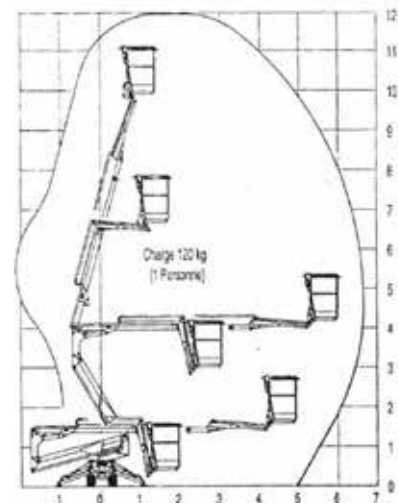
infos

Hauteur de travail : 12 m
Energie : électrique et diesel

Caractéristiques :

Hauteur	Déport	Long.	Largeur	Charge	Poids
1,94 m	6,50 m	3,88 m	0,85 m à 2,50 m	120 kg	1450 kg

Code	Hauteur	Jour	Week-end
NA6	12 m	284 €	426 €

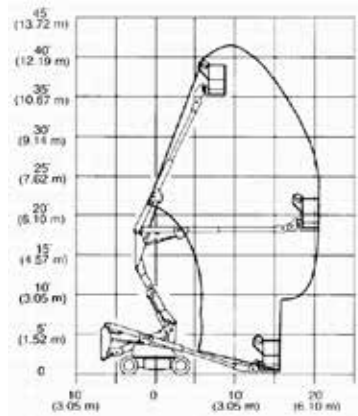


NACELLE ARTICULÉE



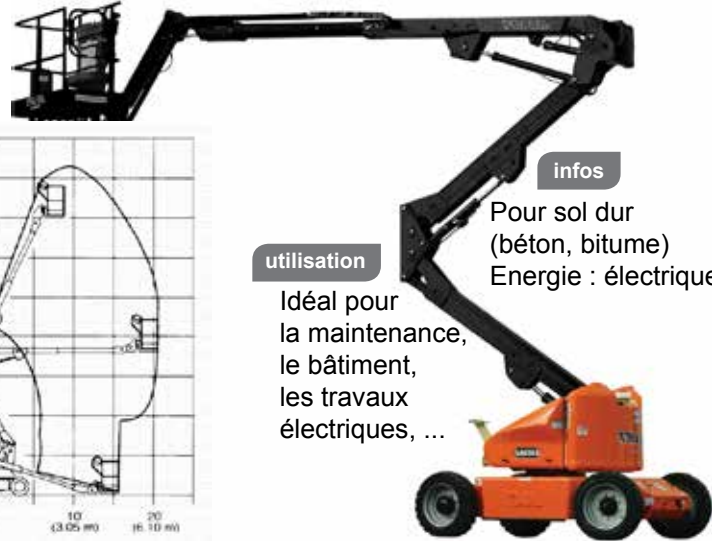
Modèle 11 m

Long. 5,70 m / Larg. 1,22 m / Haut. 2,01 m
Charge : 230 kg / Poids 7 200 kg



Modèle 12,50 m

Long. 4,90 m / Larg. 1,50 m / Haut. 2 m
Charge : 230kg / Poids 4917kg



infos

Pour sol dur
(béton, bitume)
Energie : électrique

utilisation

Idéal pour
la maintenance,
le bâtiment,
les travaux
électriques, ...

NACELLE PLATE-FORME - CISEAUX

utilisation Pour travailler en hauteur en toute sécurité.

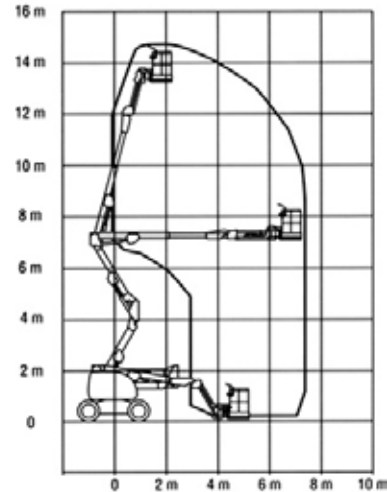
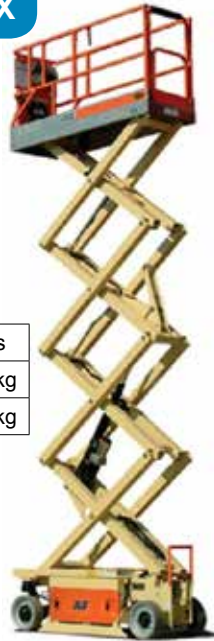
Très pratique pour la charpente, le stockage, ...

infos Déport maximum 1 m
Energie : électrique
Roues blanches : évite les traces

Caractéristiques :

Modèle	Long.	Larg.	Haut.	Charge	Poids
6 m / 8 m	2,34 m	0,81 m	1,65m	230 kg	2035 kg
10,30 m	2,95 m	1,15 m	2,40 m	230 kg	2380 kg

Code	Hauteur	Jour	Week-end
NAC1	6 m	108 €	162 €
NAC2	8 m	131 €	196,50 €
NAC3	10,30 m	163 €	244,50 €



Modèle 15,50 m

Long. 5,82 m / Larg. 1,75 m / Haut. 1,98 m
Charge : 230kg / Poids 5793kg

Code	Hauteur	Jour	Week-end
NA1	11 m	189 €	283,50 €
NA2	12,50 m	189 €	283,50 €
NA3	15,5 m	284 €	426 €

CAMION NACELLE

Code	Hauteur	Déport	Jour	Week-end
NAVL1	17 m	7,30 m	265 €	397,50 €
NAVL2	20 m	9 m	310 €	465 €

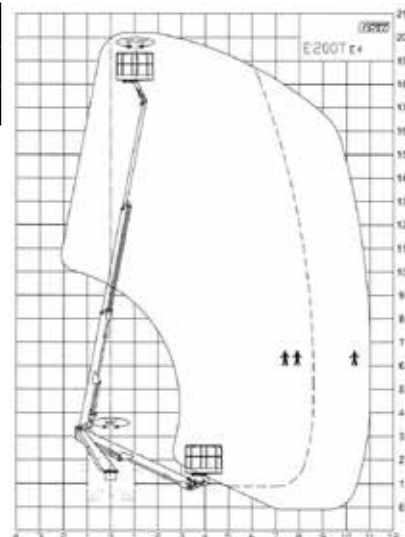
150 kms/jour compris + 0,35 € / km supplémentaire

infos 3,5 T VL
Energie : diesel



Caractéristiques :

Modèle	Déport	Long.	Larg.	Haut.	Charge
17 m	7,30 m	6,50 m	2,10 m	2,75 m	200 kg
20 m	9 m	7,09 m	2,01 m	3,08 m	200 kg



ECHAFAUDAGE ROULANT



utilisation

Pour les travaux de façade et d'intérieur.

Différents modèles
Longueur plateaux : 1,70m, 2m, 3m.

infos

Facile à transporter et à installer

Avec système de blocage des roues

Code	Type	Hauteur	Jour	Week-end
EC1	Roulant	3 m	20 €	30 €
EC2	Roulant	4 m	22 €	33 €
EC3	Roulant	5 m	24 €	36 €
EC4	Roulant	6 m	26 €	39 €
EC5	Escalier	6 m	36 €	54 €
EC6	Roulant	7 m	31 €	46,50 €
EC7	Roulant	8 m	35 €	52,50 €
EC8	Roulant	9 m	39 €	58,50 €
EC9	Roulant	10 m	41 €	61,50 €
EC10	Roulant	11 m	42 €	63 €
EC11	Roulant	12 m	44 €	66 €
EC12	Roulant	13 m	46 €	69 €
EC13	Roulant	14 m	50 €	75 €
PLAT	Plateau echafaudage		7 €	10,50 €

ECHAFAUDAGE FIXE

infos

Jusqu'à 110m²
Location minimum à la semaine.
Tarifs disponibles à l'agence.



TABLE ÉLÉVATRICE

utilisation Lever des charges

infos

Dimensions : 40 x 85 cm
Charge : 125 kg



Code	Hauteur	Jour	Week-end
TAB	1,42 m	35 €	52,50 €

ECHELLE MULTIPOSITIONS



Code	Hauteur	Jour	Week-end
ECH	5 m	14 €	21 €

ECHELLE - ESCABEAU

infos

Plans de 3,5 m



Code	Plans	Longueur	Jour	Week-end
ECH2	2	6 m	17 €	25,50 €
ECH1	3	8 m	18 €	27 €

ECHELLE

infos En aluminium

Code	Hauteur	Plans	Jour	Week-end
ECH1	8 m	2 de 4,5m	18 €	27 €
ECH3	10,55 m	3 de 4,40 m	24 €	36 €
ECH4	13 m	3 de 5,2 m	29 €	43,50 €

ESCABEAU

infos

6 marches
Hauteur : 1,46 m
Charge : 150 kg

Code	Jour	Week-end
ES	8 €	12 €



MONTE MATERIAUX

infos Hauteur : 15 m
Energie : électrique

utilisation Pour monter les matériaux (tuiles, béton, plaque de plâtre, ...) et éviter les escaliers.

Code	Type	Jour	Week-end
MON1	Avec caisse	72 €	108 €
MON2	Avec benne à béton	79 €	118,50 €
MON3	Avec porte plaque	79 €	118,50 €



< Pour tuiles, plaque de plâtre, ...

Pour le béton >

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

Code	Voltage	Calories	Puissance	Jour	Week-end
CHE1	230 V	2 850	3 kW	20 €	30 €
CHE2	380 V	15 400	18 kW	50 €	75 €



CHAUFFAGE GAZ



A utiliser dans un endroit ventilé.

infos Gaz propane en supplément



Code	Calories	Puissance	Jour	Week-end
CHG1	35 000	40 kW	30 €	45 €
CHG2	44 700	52 kW	34 €	51 €

accessoire

Bouteille de gaz disponible à l'agence



CHAUFFAGE FUEL

COMBUSTION INDIRECTE
AVEC GAINE D'ÉVACUATION
DES FUMÉES



Code	Calories	Puissance	Jour	Week-end
CHF1	27 500	32 kW	44 €	66 €
CHF2	40 000	45 kW	53 €	79,50 €
CHF3	47 300	55 kW	56 €	84 €
CHF4	65 000	76 kW	58 €	87 €
CHF5	73 100	85 kW	60 €	90 €
THE	Thermostat		8 €	12 €
GAIN40	Gaine de 5 m (pour 45 kW)		15 €	22,50 €



CHAUFFAGE RADIANT
SANS ÉVACUATION



A utiliser dans un endroit ventilé.

Code	Calories	Puissance	Jour	Week-end
CHFR	37 000	43 kW	53 €	79,50 €

Consommation du fuel en supplément

DÉSHUMIDIFICATEUR

utilisation

Pour assécher l'air
Permet de réduire le temps de séchage
lors de travaux ou de contrôler l'humidité.

infos

Energie : électrique (230 V)

Code	Extraction	Jour	Week-end
DES	40 L / 24h	35 €	52,50 €



EXTRACTEUR VENTILATEUR

utilisation

Pour ventiler les locaux (chapiteaux, industries,
chantiers, ateliers...)
Extraire l'air vicié (odeur, poussière, fumées, chaleur, humidité).

infos

Aspiration ou refoulement
Gaine : 6 m (60cm de diamètre)
Energie : électrique

Code	Extraction	Jour	Week-end
EXT	9 700 m ³ /h	53 €	79,50 €



CHARGEUSE COMPACTE

utilisation Pour charger, transporter les matériaux sur les chantiers, pour travaux de nivellement et de terrassement



infos

A chenilles
Godet 860 L

Largeur 1,73m
Hauteur 1,93 m
Longueur 3,31 m

Code	Energie	Jour	Week-end
CHC	Diesel	243 €	364,50 €

CHARGEUSE ARTICULÉE

utilisation Pour le chargement de terre ou matériaux, remblaiement, pré-nivelage, ... avec le godet 800 L ou les fourches pour transporter des palettes



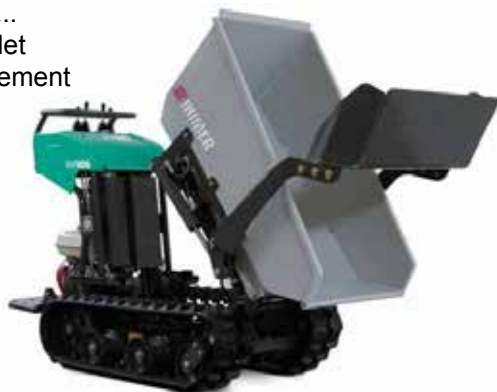
Largeur 1,80 m
Hauteur 2,47 m

infos Energie : diesel / Modèle : 4 X 4

Code	Type	Jour	Week-end
CHAR1	Godet OU fourche	163 €	244,50 €
CHAR2	Godet ET fourche	174 €	261 €

DUMPER SUR CHENILLES AVEC GODET DE CHARGEMENT

utilisation Pour transporter les matériaux, terre, remblai, ... Avec godet de chargement



infos Energie : essence SP95 Largeur 0,85 m
Benne basculante Hauteur 1,20 m

Code	Capacité	Jour	Week-end
DU2	500 L	86 €	129 €

DUMPER MOTOBASCULEUR

utilisation Pour transporter les matériaux, terre, remblai, ...



infos Benne pivotante à 90°
Charge : 1,2 T Largeur 1,20 m
Modèle 4 X 4 Diesel Hauteur 1,32 m

Code	Capacité	Jour	Week-end
DU1	650 L - 750 L	64 €	96 €

MESURE - DÉTECTION

NIVEAU LASER TOURNANT AUTOMATIQUE

utilisation Laser multifonctions, gros oeuvre et second oeuvre. Utilisation à l'intérieur et à l'extérieur. Avec trépied et cellule



Code	Jour	Week-end
NI	59 €	88,50 €

Mire en supplément

LUNETTE LASER

infos Avec trépied x 26
Avec mire télescopique de 4 m



utilisation Pour prendre les niveaux

Code	Jour	Week-end
LUN	28 €	42 €

MINI-PELLES

utilisation Pour creuser des tranchées, fondations, déblaiement, ...



Pince pour enrochement et autres travaux

3



2



Brise roche



Rotor de débroussaillage pour Kubota 3,5 T pour faucher tallu, fossé, petite broussaille, herbe, ...

1



4

infos Energie : Diesel

Code	Type	Marque	Cabine	Godets	Curage	Jour	Week-end
MIP1	1,5 T	1 - Kubota	Canopy	30-40-60	100	167 €	250,50 €
BRH1	Brise roche (pour modèle 1,5t)					84 €	126 €
MIP2	1,7 T	Kubota		30-40-60	100	183 €	274,50 €
MIP3	2,5 T	Kubota	oui	30-40-70	120	209 €	313,50 €
MIP4	3,5 T	2 - Kubota	oui	30-40-70	120	221 €	331,50 €
BRH2	Brise roche (pour modèle 3,5T)					95 €	142,50 €
ROT	Rotor de débroussaillage (pour modèle 3,5T)					109 €	163,50 €
TAR1	Tarière hydraulique / Mèche 150 ou 250 mm (pour modèle 3,5T)					110 €	165 €
MIP5	4,5T	Kubota	oui	40-90	150	334 €	501 €
MIP6	5,2 T	3 - Bobcat	oui	PINCE / 40-90	150	336 €	504 €
GODTR	Godet trapèze 150 L (pour fossé) L. 30 x H. 89 x Angle 60°					20 €	30 €
BRH3	Brise roche (pour modèle 4,5T ou 5,2T)					122 €	183 €
MIP7	7,5 T	Bobcat	oui	40-90	150	417 €	625,50 €
MIP8	8 T	4 - IHI	oui	40-90	150	417 €	625,50 €



Tarière : pour Kubota 3,5 T. Pour creuser des trous dans la terre afin d'installer des arbres, arbustes, poteaux, ...



Godet trapèze pour fossé

GRUPE ELECTROGENE



infos Energie : essence SP95

Code	KVA	Watts	Voltage	Jour	Week-end
GRO1	2,7 KVA	2 200 W	220 V	30 €	45 €
GRO2	4,5 KVA	3 600 W	220 V	33 €	49,50 €
GRO3	7,5 KVA	6 000 W	220 V	52 €	78 €
GRO4	6 KVA	4 800 W	380 V	50 €	75 €

ENROULEUR

40 m de câble
Section 3x2,5mm²



Code	Jour	Week-end
EN	6 €	9 €

MACONNERIE

BETONNIERE

infos

Modèle électrique : démontable (possibilité de transporter dans un coffre)
Modèle essence SP95 : attache boule ou anneau nécessaires.



Code	Energie	Capacité	Sac de 50 kg	Tractable	Jour	Week-end
BETO1	Electrique	135 L	1/3	-	24 €	36 €
BETO2	Essence	250 L	1/2	Oui	33 €	49,50 €
BETO3	Essence	350 L	1	Oui	41 €	61,50 €

CITERNE À EAU



utilisation

Pour l'alimentation en eau sur les chantiers

infos

Sur remorque (permis B)
Capacité : 500 L
Attache boule ou anneau nécessaires.

Code	Jour	Week-end
CIT	21 €	31,50 €

FEUX DE CHANTIER

infos

Feux à LEDS
Pour circulation alternée
Autonomie : 1 semaine



Code	Jour	Week-end
FEU	63 €	94,50 €

AIGUILLE VIBRANTE



utilisation

Pour faire durcir le béton / vibration interne afin de faire remonter l'eau et les bulles à la surface.

Code	Energie	Jour	Week-end
AI1	Electrique	25 €	37,50
AI2	Pneumatique	19 €	28,50 €

Modèle pneumatique uniquement sur compresseur diesel (voir page 13)

infos Diamètre : 40 mm

TALOICHEUSE LISSEUSE



utilisation

Permet d'obtenir un lissage parfait du béton et augmenter sa résistance.
Rendu brillant

infos

Diamètre de travail : 90 cm
Energie : essence SP95

Code	Description	Jour	Week-end
TAL	Talocheuse	53 €	79,50 €
PAL	Forfait usure*	29,50 €	44,25 €

* forfait usure en supplément

RÈGLE VIBRANTE



utilisation

Pour la mise à niveau du béton frais.

infos

Energie : essence SP95

Code	Energie	Longueur	Jour	Week-end
REG1	Essence	2,50 m	48 €	72 €
REG2	Essence	3 m	55 €	82,50 €
REG3	Essence	4,25 m	61 €	91,50 €
REG4	Essence	5 m	65 €	97,50 €

COMPACTAGE

PILONNEUSE



utilisation

Pour tasser la terre ou les granulats dans les tranchées.

Pour sable, bitume, concassé ...

infos

Poids : 75kg
Energie : essence SP95
Type : PN3

Code	Marque	Jour	Week-end
PI	Bomag	46 €	69 €

ROULEAU VIBRANT



utilisation

Pour le compactage des enrobés et du concassé

infos

Poids : 630 kg

Code	Energie	Jour	Week-end
ROU	Diesel	63 €	94,50 €

PLAQUE VIBRANTE

utilisation Pour le compactage du sable, graviers, ballast, pavés autobloquants, finition et réparation asphalte, enrobés, ...

infos

Poids : 70/80 kg
Energie : essence SP95



Code	Utilisation	Jour	Week-end
PL1	-	47 €	70,50 €
PL2	Pour pavés	50 €	75 €

HARNAIS DE SÉCURITÉ



Code	Jour	Week-end
HA	10 €	15 €

BOUCHARDE MOSAIQUE



Code	Jour	Week-end
BOUCH	10 €	15 €

GARDE CORPS TOITURE



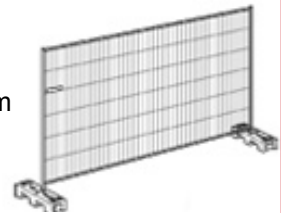
Prix unitaire

Code	Jour	Week-end
GA	4 €	6 €

CLOTURE DE CHANTIER

infos

Long. 3,5 m
Haut. 2 m
Avec plots



Location minimum à la semaine
Tarifs disponibles à l'agence

ETAIS

Code	Hauteur	Jour	Week-end
ET1	0,70 à 1,20 m	1 €	1,50 €
ET2	1,70 m à 3 m	1 €	1,50 €
ET3	2,50 m à 4,50 m	2 €	3 €

Prix variant suivant la quantité et de la durée



TRÉTEAUX DE MAÇON



infos

Hauteur : 2 m maxi

Code	Jour	Week-end
TRE	4 €	6 €

SERRE-JOINT



SER1

SER2

Code	Type	Longueur	Jour	Week-end
SER1	Maçonnerie	60 cm	1 €	1,50 €
SER2	Equerre	70 cm	1,30 €	1,95 €

OUTILLAGE PNEUMATIQUE

COMPRESSEUR



infos Energie : électrique

Code	Volume	Bars	Débit	Jour	Week-end
COM1	50 L	10	12 m³/h	28 €	42 €
COM2	100 L	10	15 m³/h	29 €	43,50 €

accessoire

Code	Description	Jour	Week-end
TUY25A	tuyau 25m / Ø 13mm	6 €	9 €

COMPRESSEUR DE CHANTIER



Modèle 3 200 L :
groupe électrogène
6 KWA intégré

infos Energie : diesel

Code	Volume	Bars	Puissance	Jour	Week-end
COMP21	2 200 L	7	20 CV	48 €	72 €
COMP26	2 600 L	7	24 CV	48 €	72 €
COMP32	3 200 L	8	30 CV	58 €	87 €

accessoires

Code	Description	Jour	Week-end
TUY10D19A	Tuyau 10m	3 €	4,5 €
MANO	Manodétendeur	7 €	10,50 €
EPU	Epurateur d'air	7 €	10,50 €

BRISE BÉTON & PIQUEUR



utilisation

Pour les travaux de démolition,
terrassement, de maçonnerie
ou de creusage (pour compresseur diesel)

Code	Puissance	Jour	Week-end
BRP	De 3 à 23 kg	8 €	12 €

accessoires



Code	Type	Jour	Week-end
BECH	Bêche*	12 €	18 €
BUR	Burin	7 €	10,50 €
PIC	Pic	7 €	10,50 €

* bêche non disponible sur piqueur

PERFORATEUR



6 kg

infos Pour compresseur diesel

utilisation

Pour la petite démolition
(terrassement, maçonnerie, ...)

Code	Jour	Week-end
PER	18 €	27 €

accessoires

Code	Type	Jour	Week-end
TAIL50	Taillant diam. 50 mm / Long. 1 m	25 €	37,50 €
TAIL60	Taillant diam. 60 mm / Long. 1 m	25 €	37,50 €

DÉCAPEUR A DÉCRÉPİR



Pour compresseur diesel

Code	Jour	Week-end
DECAPD	10 €	15 €

PISTOLET A AIGUILLES



utilisation

Pour enlever la peinture
et salissures sur les murs en pierre, béton, ...

infos

Pour compresseur diesel
Diamètre 3 mm

Code	Jour	Week-end
PIS	33 €	49,50 €

MACHINE À PROJETER



infos utilisation Pour tous les crépis intérieurs

Avec compresseur
Débit : 12kg/min
Energie : électrique

Code	Jour	Week-end
MAC	152 €	228 €

PISTOLET A GOUTTELETTES



utilisation Pour produits pâteux

infos Godet 5 L
Pour compresseur électrique 100 L

Code	Jour	Week-end
PISPG	11 €	16,50 €

PISTOLET A PEINTURE



utilisation Pour les travaux de carrosserie, bois, bâtiment, meuble, ...

infos Pour compresseur électrique 50 L

Code	Jour	Week-end
PISPE	13 €	19,50 €

PISTOLET À CRÉPIR - SABLON

infos Avec tuyau d'air 10 m
Pour compresseur diesel
2000 L minimum



Code	Utilisation	Jour	Week-end
SAB1	Murs	22 €	33 €
SAB2	Plafonds	22 €	33 €

PISTOLET A PAILLETES SECHES



infos Godet 5 L
Pour compresseur électrique 50 L

Code	Jour	Week-end
PISP	11 €	16,50 €

COMPRESSEUR À DÉBIT CONSTANT



utilisation Pour les pistolets à peinture et paillettes, ...

infos 7 bars / Electrique
Débit max 15m³/h

Code	Jour	Week-end
COM3	33 €	49,50 €

Tuyau et pistolet en supplément

AIGUILLE VIBRANTE

utilisation Pour faire durcir le béton par vibration interne afin de faire remonter l'eau et les bulles à la surface.



Code	Jour	Week-end
AI2	19 €	28,50 €

BOULONNEUSE / CLÉ À CHOCS



utilisation Desserrer et serrer les boulons de roues de voiture ou fourgon

infos
Pour compresseur Diesel

Code	Porte-outils	Jour	Week-end
BOU1	1/2"	11 €	16,50 €
BOU2	3/4"	15 €	22,50 €

accessoires

DOUILLES

de 26 à 38 mm



Code	Jour	Week-end
COD	15 €	22,50 €

AGRAFEUSE CLOUEUSE



infos Pour compresseur électrique 50 L

Code	Jour	Week-end
AG	12 €	18 €

CLOUEUSE

infos Clous de 15 à 50 mm
Pour compresseur électrique 50 L



Code	Jour	Week-end
CLOU	18 €	27 €

BRISE BETON



utilisation Pour les travaux de démolition, terrassement, de maçonnerie ou de creusage

infos
Electrique - 1 800 W
Poids : 27kg

Code	Jour	Week-end
BRI1	47 €	70,50 €

accessoires



Code	Type	Jour	Week-end
BECH	Bêche	12 €	18 €
BUR	Burin	7 €	10,50 €
PIC	Pic	7 €	10,50 €

MARTEAU PIQUEUR

utilisation Pour la petite démolition (terrassement, maçonnerie, ...)



Code	Modèle	Jour	Week-end
MAP1	1 - Bosch 1 100 W SDS Max	33 €	49,50 €
MAP2	2 - Bosch 1 450 W SDS Max	34 €	51 €

accessoires



Code	Type	Jour	Week-end
BECHMAX	Bêche	10 €	15 €
BURMAX	Burin	6 €	9 €
PICMAX	Pic	6 €	9 €
BOUMAX	Boucharde*	23 €	34,50 €

* uniquement sur le modèle 1 100 W

Code	Modèle	Jour	Week-end
MAP3	3 - Hilti 905 - 1 600 W	39 €	58,50 €

accessoires



Code	Type	Jour	Week-end
BECHHI	Bêche	12 €	18 €
BURHI	Burin	7 €	10,50 €
PICHI	Pic	7 €	10,50 €

MARTEAU PERFORATEUR BURINEUR

utilisation Pour percer, passer des tuyaux ou des câbles, encastrement, saignées, ...



1 perçage de 4 à 20 mm

3 perçage de 12 à 40 mm

4 perçage de 12 à 52 mm



2 HILTI TE 14

Code	Modèle	Perçage	Jour	Week-end
MAP4	1 - Bosch 550 W	4 à 20 mm	17 €	25,50 €
MAP5	2 - Hilti 14 / 600 W	4 à 20 mm	17 €	25,50 €
MAP6	3 - Bosch ou Elu 1 100 W	12 à 40 mm	34 €	51 €
MAP7	4 - Bosch 1500 W	12 à 52 mm	35 €	52,50 €

accessoires



Vente et location de forêts et mèches.
Tarifs disponibles à l'agence.

SCIE DE SOL



infos Avec arrosage
A disque diamant
Energie : essence SP95
Coupe : 130 ou 170 mm

utilisation
Pour les saignées,
joints de
dilatation,
passage de
câbles, ...

Code	Jour	Week-end	Usure du disque
SCO	59 €	88,50 €	en supplément*

* tarifs disponible à l'agence

RAINUREUSE



utilisation Pour réaliser des saignées
dans les murs de béton, plâtre ou de brique.

infos
Energie : électrique
A disque diamant
Aspirateur 30 L compris
(sac d'aspiration en
vente au magasin)

Code	Diamètre	Jour	Week-end
RAI	230 mm	58 €	87 €

Usure de 0,5 mm par jour comprise / Au-delà : 12 €/mm

DÉCOUPEUSE



infos
Portable
Avec système d'arrosage
pour éviter la poussière
A disque diamant
Energie : Mélange 2T 4%

utilisation Pour une découpe dans le béton, la
brique, la pierre, l'asphalte et acier.

Code	Jour	Week-end
DECOP	40 €	60 €

Usure du disque diamant en supplément*

* tarifs disponible à l'agence

CAROTTEUSE



utilisation Pour forer le béton armé, parpaing, briques. Pour le passage
des tuyaux. Idéale pour les travaux de plomberie, de chauffage et d'électricité.

Modèle portable

infos
Avec couronne diamant
Refroidissement à eau
Energie : électrique

Code	Type	Diamètre	Jour	Week-end
CAP	Portatif	15 à 132 mm	42 €	63 €
CAF1	Petit support	50 à 160 mm	48 €	72 €
CAF2	Grand support	50 à 250 mm	55 €	82,50 €

Usure des couronnes diamant en supplément (tarif disponible à l'agence)

accessoires

Code	Description	Jour	Week-end
CHEV	Chevilles de fixation	tarif disponible à l'agence	
PULVE	Pulvérisateur 10 L	6 €	9 €
RAL300	Rallonge 300 mm	6 €	9 €

MEULEUSE

utilisation Pour meuler, affleurer les cordons de soudure, tronçonner l'acier,
les matériaux de construction, les dalles... ..

Code	Diamètre	Puissance	Jour	Week-end
ME1	125 mm	900 W	10 €	15 €
ME2	230 mm*	2 400 W	11 €	16,50 €
ME3(1)	230 mm*	2 400 W	41 €	61,50 €
US230	Usure disque au-delà de 1mm		20 €/mm	
CAP	Capot d'aspiration		10 €	15 €

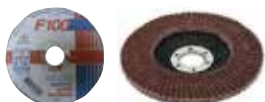


Capot de protection :
à raccorder à un aspirateur.

*Modèle ME2 et ME3 : avec disque diamant
compatible avec le capot de protection

(1) Modèle ME3 : avec 1mm d'usure disque diamant et capot compris

accessoires Vente de disque
diamant, à tronçonner, meuler, ...



PONCAGE DU SOL

PONCEUSE MONODISQUE

utilisation

Permet de réaliser de nombreux travaux, ponçage ou nettoyage sur les sols

Code	Diamètre	Puissance	Variateur	Jour	Week-end
PON4	380 mm	1 500 W	150 T/min	37 €	55,50 €
PON5	380 mm	2 200 W	80 à 400 T/min	62 €	93 €

PLATEAUX

Code	Type	Utilisation	Jour	Week-end
PLAGG	Griffes	Enlever les colles, nettoyer le béton	29 €	43,50 €
PLACLC	Cuivre grain carbure	Pour poncer une chape liquide anhydride	39 €	58,50 €
PLALC	Acier	Pour lisser une chape normale	20 €	30 €
PLAMC	Meules	Poncer béton/chape normale / liquide	10 €/mm d'usure	
PLADIAM	Diamant à segments	Ponçage béton et chape normale	10 € le 1/10mm	



PONCEUSE A BETON

utilisation

Pour poncer le béton et rectifier les imperfections.

infos

Energie : électrique



Code	Type	Diamètre	Rotation	Jour	Week-end
PONB1	Portatif	125 mm	10 000 T/min	40 €	60 €
PONB2	Sur roues	280 mm	1 400 T/min	62 €	93 €

Usure des segments diamant en supplément (tarifs disponibles à l'agence)

PONCEUSE DE SOL

utilisation

Permet de poncer et de polir les sols en marbre, tomette, béton, résine, granit et sol spéciaux.

Code	Jour	Week-end
PONS	74 €	111 €

Usure des meules en supplément (tarifs disponibles à l'agence)

infos

Energie : électrique
Différents grains :
gros grains (00)
jusqu'au grain fin (4)
pour obtenir un
résultat brillant.



RABOTEUSE À BETON

utilisation

Pour enlever des épaisseurs importantes de béton, peinture, résine, colle, ... au sol.

infos

Energie : électrique



Code	Jour	Week-end
RAB	155 €	232,50 €

RENOVATION SOL ET MUR

PONCEUSE A PARQUET

utilisation Pour rénover les vieux planchers et parquets, enlever les couches de vernis et les inégalités.

Code	Type	Aspiration	Variateur	Diamètre	puissance	Jour	Week-end
PON2	A bandes	Oui	Non	-	1,5 CV	36 €	54 €
PON3	A bandes	Oui	Non	-	3 CV / 20 A	47 €	70,50 €
PON4	A disques	Non	Non	380 mm	1 100 W	37 €	55,50 €
PON5	A disques	Non	Oui	380 mm	2 220 W	62 €	93 €



BORDUREUSE



utilisation Pour poncer les bords, escaliers et petites surfaces.

Code	Type	Aspiration	Diamètre	Jour	Week-end
BOR1	-	Avec	150 mm	19 €	28,50 €
BOR2	Grand bras	Avec	180 mm	22 €	33 €

VENTE

Grand choix de fournitures de qualité professionnelles, pour traiter, entretenir ou nettoyer bois et parquets.



Vitricateur



Huile à parquet



Cire



Liant mastic



Rouleaux Pinceaux



Nettoyant
Métalising
Polish, etc

DÉCOLLEUSE A MOQUETTE, DALLES PVC



Tractée

utilisation

Pour décoller les revêtements de sol : moquette, dalles PVC, liège, textile, ...
Energie : électrique



Décolleuse portable : uniquement pour la moquette

Code	Type	Largeur	Jour	Week-end
DECO1	Portative	21 cm	23 €	34,50 €
DECO2	Portative	15 cm	42 €	63 €
DECO3	Tractée	30 cm	81 €	121,50 €

DÉCAPEUR THERMIQUE

utilisation Pour décaper peinture et vernis, façonner, étamer, coller, raccorder, ...

infos

Puissance : 2 000 W
Température : 100-600°C

Code	Jour	Week-end
DEC	10 €	15 €



DÉCOLLEUSE A PAPIER PEINT

utilisation Décolle le papier peint avec la puissance de la vapeur

Code	Jour	Week-end
DECOP	12 €	18 €



DÉCAPEUSE A MOLETTES CARBURES

utilisation

Décape les crépis, colles, peintures sur murs ou sols béton.
A eau ou à sec.

Code	Jour	Week-end
DECA	68 €	102 €



SCIE A CARRELAGE

utilisation

Pour la découpe sans éclats du carrelage, faïence, céramique, grès.



infos Scie à eau avec disque diamant / Electrique

Code	Type	Jour	Week-end
SCC1	Portable	26 €	39 €
SCC2	Gros carrelage	44 €	66 €

CARRELETTE

utilisation Pour découper le carrelage



Coupe :
Longueur : 425 ou 600 mm
Epaisseur : 15 mm

Code	Jour	Week-end
CAR1	12 €	18 €

COUPE PAVÉS

infos

Manuel
Longueur de coupe : 530 mm



Code	Jour	Week-end
COUP	20 €	30 €

SCIE A MATÉRIAUX SUR TABLE



utilisation

Pour la découpe de dalles, pavés et carrelage.

infos Disque diamant / Electrique

Code	Jour	Week-end
SCM	54 €	81 €

SCIE CIRCULAIRE SUR TABLE

infos

utilisation Pour la découpe du bois, parquet, ...

Coupe :
Epaisseur : 5 cm
Longueur : 24 cm
Angle : 90°
Energie : électrique



Code	Jour	Week-end
SCC3	45 €	67,50 €

SCIE A ONGLETS

utilisation

Pour une découpe parfaite du bois, aluminium, PVC.

Coupes spéciales :
verticales,
biaisées ou
à onglets.



infos

Coupe :
Largeur : 300 mm
Profondeur : 54mm
Energie : électrique

Code	Jour	Week-end
SCO	37 €	55,50 €

SCIE CIRCULAIRE

utilisation

Pour les coupes droites dans le bois ou le stratifié.



Code	Coupe	Puissance	Jour	Week-end
SC1	66 mm	1 600 W	17 €	25,50 €
SC2	85 mm	1 700 W	21 €	31,50 €

SCIE SAUTEUSE

utilisation

Pour faire des coupes précises et courbes dans le bois, métal, plastique, ...



Code	Puissance	Jour	Week-end
SCSA	520 W	14 €	21 €

accessoires

Vente de lames
Différentes sortes



SCIE SABRE - EGOÏNE

utilisation Pour découper tuyaux, plaque de plâtre, matériaux d'isolation, métaux, bois, ...

Code	Type	Jour	Week-end
SCS1	Filaire	23 €	34,50 €
SCS2	Batterie	23 €	34,50 €

accessoires

Vente de lames



SCIE CLOCHE CARBURE DE TINGSTÈNE

utilisation Pour le perçage de la faïence, marbre, béton cellulaire, carreaux de plâtre, tuile, brique, fibre de verre, ...



En coffret - Pour perceuse à percussion

Code	Jour	Week-end
COFS	11 €	16,50 €

PERCEUSE



utilisation Pour percer de gros diamètres

Code	Jour	Week-end
PE	23 €	34,50 €

infos Diamètre perçage max. :
acier 32 mm
bois 70 mm

accessoire

Vente de forêts
Différents diamètres



PERCEUSE MAGNETIQUE



utilisation Pour percer l'acier

infos Fraises : de 12 à 26 mm
Energie : électrique

Code	Jour	Week-end
PEM	45 €	67,50 €

Usure des fraises en supplément

PISTOLET DE SCHELLEMENT CLOUEUR À POUDRE

infos

Diamètre max. : 60 mm

utilisation Pour fixer gaines flexibles, câbles électriques, boîte de dérivation, ...
Dans le béton ou l'acier



Code	Jour	Week-end
PISS	30 €	45 €

Clous et amorces disponibles à l'agence

CLOUEUR AUTONOME À GAZ



utilisation Pour travaux de charpente

infos Longueur des clous : de 50 à 90 mm
Batterie 7,2v

Code	Jour	Week-end
CLOUG	32 €	48 €

BOULONNEUSE - CLÉ À CHOC

utilisation Desserrer ou serrer les boulons de roues de voiture ou fourgon.

infos Energie : électrique
Puissance : 400 W
Douilles M12 à M22.



Code	Jour	Week-end
BOU3	42 €	63 €

GRIGNOTEUSE

utilisation

Pour découper la tôle



infos Energie : électrique
Puissance : 550 W

Code	Jour	Week-end
GR	19 €	28,50 €

VISSEUSES

utilisation

Pour le vissage et dévissage.
Embout pour plaque de plâtre.



Code	Jour	Week-end
VIS3	14 €	21 €

Modèles avec fil et sans fil

PONÇAGE

PONCEUSE EXCENTRIQUE

Code	Puissance	Diamètre	Jour	Week-end
PONE	340 W	150 mm	21 €	31,50 €

accessoire Vente de disques abrasifs
Différents grains disponibles



PONCEUSE VIBRANTE

utilisation Pour ponçer les surfaces planes.

Code	Puissance	Jour	Week-end
PONV	500 W	11 €	16,50 €

accessoire Vente de feuilles abrasives
Différents grains disponibles



PONCEUSE A BANDE

utilisation Pour ponçer les surfaces planes.

Code	Jour	Week-end
PON1	19 €	28,50 €

accessoire Vente de bandes abrasives
Différents grains disponibles



PONCEUSE TRIANGULAIRE ET PROFILÉE

utilisation Pour ponçer les angles, les endroits difficiles d'accès : coins, bordures, persiennes, baguettes, ...

Code	type	Jour	Week-end
PONTR	Triangulaire	14 €	21 €
PONT	Tête profilée	22 €	33 €

accessoire Vente de patins velcro abrasifs
Différents grains disponibles



Ponçeuse profilée >
Pour ponçer les profils en creux, arrondis, arrêtes, recoins...
Pour bois, moulures, rainures et endroits difficiles d'accès.

PONCEUSE DE PLAFOND - MUR

utilisation Pour la préparation des surfaces avant de peindre, tapisser ou crépir.

Code	Jour	Week-end
POG	58 €	87 €

infos Longueur du bras : 1,58 m

accessoire Vente de disques abrasifs
Différents grains disponibles



Avec aspirateur 30L
sac d'aspirateur en supplément



TRAVAIL DU BOIS

RABOT À BOIS



utilisation Pour raboter le bois

Code	Largeur	Puissance	Jour	Week-end
RA1	82 mm	850 W	21 €	31,50 €
RA2	170 mm	1 200 W	37 €	55,50 €

DÉFONCEUSE



infos

Profondeur :
30 mm max.

utilisation Pour entailler le bois : rainures, feuillures, moulures, mortaises, tenons, ...

Code	Puissance	Jour	Week-end
DEF	860 W	23 €	34,50 €

Usure des fraises en supplément
(tarifs disponibles à l'agence)

PEINTURE - LAQUE - CRÉPI

POMPE AIRLESS AVEC PISTOLET



AIR2



AIR1

utilisation

Pour l'application de laques, vernis, peintures acryliques, traitement des charpentes.

Rapide et résultat impeccable

infos

Haute pression sans air
Energie : électrique



Code	Type	Puissance	Jour	Week-end
AIR1	Peinture intérieure (mur et plafond)	1,8 L/min 1,1 CV	77 €	115,50 €
AIR2	Pour peinture épaisse (toiture, façade, sol)	5,7 L/min 2 CV	110 €	165 €

CHARIOT DE TRAÇAGE



utilisation

Pour créer des bandes de peintures au sol.

Code	Jour	Week-end
CHD	13 €	19,50 €

Bombes de peinture en supplément
(tarifs disponibles à l'agence)

MACHINE A CRÉPIR - TYROLIENNE



infos

Manuelle
Crépi moucheté

Code	Jour	Week-end
TYR	11 €	16,50 €

MALAXEUR - MÉLANGEUR

utilisation

Pour mélanger la colle, peinture, crépi, béton, ...



infos

Energie : électrique
Puissance : 950 W

Code	Jour	Week-end
MAL	18 €	27 €

DIVERS

SOUFFLEUSE À OUATE

utilisation Projection de ouate de cellulose (uniquement), pour l'isolation phonique et thermique des combles, greniers, murs et plafonds.

infos Tuyau de 30 m
362 kg/heure
Energie : Electrique



Code	Jour	Week-end
SOU	90 €	135 €

CHARGEUR DEMARREUR



utilisation Pour le démarrage de tous types de véhicules. Ainsi que la recharge des batteries.

infos Pour batteries 12 V et 24 V
Se branche sur secteur

Code	Jour	Week-end
CHA	12 €	18 €

FILIÈRE POUR TUBES

Pour effectuer des filletage sur des tubes.



infos Manuelle
Max 1" 1/4
Droite et gauche

Code	Jour	Week-end
FIL	17 €	25,50 €

ARRACHE MOYEU

utilisation Pour roulements, bagues ou autres.

infos 3 griffes



Code	ouverture	Jour	Week-end
ARC	20 à 130 mm	11 €	16,50 €

POMPE A ÉPREUVE

infos 50 Bars / 13,5 L
Course 38 cm³
Manuelle



utilisation Pour tester la résistance des installations de chaufferies, canalisation, air comprimé, incendie, ...

Code	Jour	Week-end
POE	31 €	46,50 €

CLE DYNAMOMÉTRIQUE

infos Avec douilles de 16 à 27 mm



Code	Jour	Week-end
CLE	20 €	30 €

GEL TUBE



utilisation Créer un bouchon en gelant l'eau dans la tuyauterie pour intervenir sans vidanger le circuit. Afin de changer radiateur, créer une dérivation

infos Energie : électrique

Code	Jour	Week-end
GEL	50 €	75 €

SOUDURE

CHALUMEAU



infos Gaz : oxygène et acétylène



Code	Utilisation	Jour	Week-end
CH1	Braser	29 €	43,50 €
CH2	Découper	29 €	43,50 €

Consommation du gaz en supplément

POSTE À SOUDER A L'ARC



infos 190 ampères
Avec pinces et masque

Code	Jour	Week-end
POS	14 €	21 €

Baguettes de soudure disponibles à l'agence

OUTILS DIAMANTÉS

DISQUES

POUR DIFFÉRENTES UTILISATIONS



Disque

Disque turbo



Plateau diamant
Pour ponceuse béton

COURONNE POUR CAROTTEUSE



NOMBREUX MODÈLES EN STOCK

Pour carottage à sec ou à eau

COURONNES NEUVES OU RECHARGÉES

OUTILS ABRASIFS



Pour meuleuse



Pour ponceuse

LAMES

Pour scie sauteuse

Différentes lames pour bois, métal, ...



Pour scie égoïne



Pour scie circulaire

PIC, BURIN, BÊCHE

Pour brise béton,
marteau piqueur
et burineur



FORÊTS - MÊCHES

Pour bois, métal, béton



Pour perforateur



Pour perceuse

PARQUET



Vitrificateur



Huile à parquet



Cire



Liant mastic



Rouleau



Pinceau

NETTOYAGE

Produits de
nettoyage
PROFESSIONNELS
pour :

- shampooineuse
- monobrosse
- autolaveuse
- pour nettoyeur haute pression



CARBURANT LUBRIFIANT



2 et 4 temps



Dépositaire MOTUL
Lubrifiant de qualité
pour votre matériel

ASPIRATEUR



Code	Type	Cuve	Sac	Puissance	Jour	Week-end
ASP1	Poussière	30 L	Avec	1 000 W	25 €	37,50 €
ASP2	Eau & poussière	50 L	Avec	1 250 W	25 €	37,50 €
ASP3	Eau & poussière	50 L	Sans	2 800 W	39 €	58,50 €

Sacs en supplément / Tarifs disponibles à l'agence

AUTOLAVEUSE



utilisation

Pour le nettoyage des sols.

Modèle 2 : Largeur 40 cm
Autonomie : 3 H



Modèle 1 :
Long. : 50 cm
Larg. : 40 cm
Filaire

Code	Type	Jour	Week-end
AUT1	Filaire	59 €	88,50 €
AUT2	Batterie	90 €	135 €

BALAYEUSE

infos

Pour petite et moyenne surface s
Brosse avec aspiration
Energie : sur batterie
Autonomie 4 h



Code	Jour	Week-end
BAL	75 €	112,50 €

Largeur : 72 cm
Hauteur : 93 cm

SHAMPOUINEUSE / INJECTEUR EXTRACTEUR



utilisation

Pour nettoyer moquettes, tapis, sièges et moquettes des voitures. Avec aspiration pour assécher.

Code	Jour	Week-end
SH	24 €	36 €

accessoire Produits de nettoyage disponibles à l'agence

NETTOYEUR VAPEUR



utilisation

Pour nettoyer, dégraisser, désinfecter toutes les surfaces (vitres, sols, joints, murs crépi, ...)

infos Puissance : 1 200 W

Code	Jour	Week-end
NETV	44 €	66 €

NETTOYEUR HAUTE PRESSION

utilisation

Pour décaper, dégraisser, nettoyer tous supports



2



1



3

Code	Type	Energie	Pression	Débit	Jour	Week-end
NET1	(1) Eau froide	Electrique	130 bars	600 l/h	38 €	57 €
NET2	(2) Eau froide	Essence SP95	200 bars	900 l/h	56 €	84 €
NET3	Eau froide	Essence SP95	240 bars	900 l/h	59 €	88,50 €
NET4	(3) Eau chaude	Fuel + Elect.	140 bars	-	54 €	81 €

Avec 10m de tuyaux d'eau et de lance compris.

accessoires



Code	Description	Jour	Week-end
TUY10E	Rallonge 10m arrivée d'eau	3,50 €	5,25 €
TUY10L	Rallonge 10m tuyaux lance	6 €	9 €

CANON PULVÉRISATEUR À MOUSSE



utilisation Pour pulvériser le produit avant passage du nettoyeur HP

Code	Jour	Week-end
CANM	8 €	12 €

DEBOUCHEUR

utilisation

Pour déboucher les canalisations avec la force du nettoyeur haute pression essence.



Code	Jour	Week-end
DE1	8 €	12 €

Uniquement sur les modèles NET2 ou NET3

MONOBROSSE

utilisation Pour nettoyer et décaper tous types de sol (béton, carrelage...), cire les thermoplastiques et donne un lustrage impeccable.

infos diamètre : 38 cm



Code	Variateur	Puissance	Jour	Week-end
PON4	150 t/min	1100 W	37 €	55,50 €
PON5	80 à 400 t/min	2200 W	62 €	93 €

accessoires

Code	Description	Jour	Week-end
PLABC	Plateau brosse nylon	23 €	34,50 €
PLABG	Plateau brosse soie	23 €	34,50 €

POMPE À EAU



POMPE À FLEXIBLE

Code	Energie	Débit	Tuyau compris	Jour	Week-end
PO1	Essence SP95	8 m³/h	10 m / Ø 19 mm	24 €	36 €
TUY10D50E	Rallonge tuyau de refoulement 10 m			3,50 €	5,25 €
PO2	Electrique	18-22 m³/h	10 m / Ø 50 mm	36 €	54 €
PO3	Essence SP95	35-40 m³/h	10 m / Ø 50 mm	42 €	63 €
TUY10D50E	Rallonge tuyau de refoulement 10 m			6 €	9 €
PO4	Essence SP95	60 m³/h	10 m / Ø 75 mm	45 €	67,50 €
TUY10D75E	Rallonge tuyau de refoulement 10 m			7 €	10,50 €

Code	Energie	Débit	Prof. aspi.	Tuyau compris	Jour	Week-end
PO5	Essence	75 m³/h	5 m	10 m / Ø 75 mm	55 €	82,50 €
	Rallonge tuyau de refoulement 10 m				7 €	10,50 €

POMPE À FUEL



infos Avec tuyau de 10 m de refoulement + tuyau de 3 m avec crépine compris.

Code	Energie	Débit	Jour	Week-end
POF	Electrique	6 m³/h	34 €	51 €

DEBOUCHEUR

infos Energie : électrique

Code	Utilisation	Diamètre	Longueur	Jour	Week-end
DE2	Lavabo	8 mm	8 m	34 €	51 €
DE3	Canalisation	22 mm	38 m	47 €	70,50 €
DE1	Canalisation	Pour nettoyeur HP (page de gauche)		8 €	12 €



HYDROGOMMEUSE

utilisation Pour rénover et/ou décaper ou enlever les graffitis sur toutes surfaces en extérieur. Action abrasive, dégraissante sans détériorer le support.

infos

18 L
Fonctionne avec du sable de sablage.
Utilisable à sec ou à eau.

Code	Formule	Jour	Week-end
HY	Hydrogommeuse	87 €	130,50 €
HY1	Avec compresseur	121 €	181,50 €

Films rigides et souples pour masque en supplément



SABLEUSE

utilisation Pour décaper pierre, bois, béton, fer. Fonctionne avec du sable de sablage.

infos Accessoires : télécommande, masque, tuyau 20 m, épurateur.



Code	capacité	Sableuse seule		Sableuse + compresseur	
		Jour	Week-end	Jour	Week-end
SA1	1 sac 50 L	72 €	108 €	116 €	174 €
SA2	2 sacs 100 L	77 €	115,50 €	121 €	181,50 €

Films rigides et souples pour masque en supplément

COUPE - TRONÇONNAGE - BROYAGE

DÉBROUSSAILLEUSE



Masque anti-projection disponible à l'agence (en supplément)

utilisation Pour couper les végétaux (talus, fossés, ...)

Code	Coupe	Jour	Week-end
DEB1	Fil OU disque	37 €	55,50 €
DEB2	Fil ET disque	40 €	60 €

infos Marque STHIL
Energie : mélange 2 T 4 %
Puissance : 40 cm³

DÉBROUSSAILLEUSE AUTOPORTÉE



utilisation Pour couper l'herbe rapidement sur une grande surface plane.

infos Hauteur de coupe : 1 m
Largeur de coupe : 80 cm

Code	Moteur	Marque	Jour	Week-end
DEBA	Essence SP95	AUSA	127 €	190,50 €

TONDEUSE TRACTÉE



infos Marque : KUBOTA
Energie : Essence SP95
Puissance : 5-6 cv
Largeur coupe : 53 cm
Hauteur coupe : 15 cm

Code	Jour	Week-end
TON	32 €	48 €

FAUCHEUSE DÉBROUSSAILLEUSE



utilisation Pour faucher l'herbe et petites broussailles.

infos Hauteur de coupe : 40 cm
5 vitesses
Energie : essence SP95

Code	Jour	Week-end
FA	57 €	85,50 €

TAILLE HAIE

utilisation Pour élaguer les arbustes



infos Coupe : Ø 1 cm max.
Marque : STHIL
Energie : mélange 2T 4%

Code	Type	Coupe	Jour	Week-end
TAI1	-	75 cm	30 €	45 €
TAI2	Sur perche	60 cm	55 €	82,50 €

infos Taille haie sur perche : hauteur 2 m / 90 °



BROYEUR



utilisation Pour transformer les branches ou végétaux en copeaux.

Modèle 2 :
Tractable (attache boule ou anneau)
Permis E OBLIGATOIRE

Modèle 1 :
Non tractable
Essence SP95



Code	Energie	Diamètre	Rendement	Jour	Week-end
BRY1	Essence	Ø 2-4 cm	1m ³ /h	60 €	90 €
BRY2	Diesel	Ø 20 cm	12m ³ /h	280 €	420 €

TRONÇONNEUSE

utilisation

Pour couper et élaguer les branches, abattre les arbres.



infos Energie : mélange 2T 4%
Marque : STHIL ou Dolmar

Code	Coupe	Jour	Week-end
TRO	45 cm	29 €	43,50 €

+ Forfait chaîne neuve : 19,50 € en supplément

SCIE A BUCHES

utilisation

Pour couper le bois de chauffage sans effort et en toute sécurité.



infos

Energie : électrique

Code	Disque	Jour	Week-end
SCB	Ø 60 cm	37 €	55,50 €

Forfait affûtage de la lame : 21 € en supplément

SOUFFLEUR / ASPIRATEUR

utilisation

Pour aspirer ou souffler les feuilles



infos

Energie : mélange 2T 4%
Marque : STHIL

Code	Jour	Week-end
SOU	35 €	52,50 €



PRÉPARATION

MOTOCULTEUR

utilisation

Pour préparer la terre avant les cultures.



infos Energie : essence SP95

Code	Equipement	Moteur	Jour	Week-end
MOT1	1-Fraises	5 CV	42 €	63 €
MOT2	Charrue*	9 CV	54 €	81 €
MOT3	3-Rotavator*	11 CV	79 €	118,50 €

* prévoir une remorque pour le transport

TARIERE

infos

Energie : mélange 2T 4 %
Pliable
Mèche : Longueur : 60 cm
Profondeur max. de 1 m avec la rallonge.

utilisation

Pour creuser des trous dans la terre afin d'installer des arbres, arbustes, poteaux ...



Code	Type	Jour	Week-end
TAR	Diamètre 15 OU 25 cm	58 €	87 €
MECH250	Supplément 2 mèches	8 €	12 €
RALTAR	Rallonge (40 cm)	8 €	12 €

SCARIFICATEUR

utilisation

Pour enlever la mousse et mauvaises herbes traçantes du gazon.



Code	Modèle	Energie	Largeur	Jour	Week-end
SAC1	Avec bac de ramassage	Essence SP95	56 cm	49 €	73,50 €
SAC2	Tracté (sans bac de ramassage)	Essence SP95	68 cm	49 €	73,50 €

ROULEAU À PELOUSE

utilisation

Pour tasser la terre avant semis.

Code	Poids	Jour	Week-end
ROP	80 kg	12 €	18 €



SEMOIR

utilisation

Permet un semis régulier des graines.

Code	Jour	Week-end
SEM	13 €	19,50 €



LE MATÉRIEL



N'hésitez pas à nous consulter pour un devis personnalisé.




LES PLUS GRANDES MARQUES

AUX MEILLEURS PRIX

RETROUVEZ LES PRODUITS EN VENTE ET LES PROMOTIONS SUR NOTRE SITE www.pierrelocation.fr

OUTILLAGE PROFESSIONNEL



PROTECTION Un petit aperçu de la gamme



1,99 €



4 €



A partir de 1 €



5 €



5,50 €



Gants cuirs
2,80 €



Gants PU
1,55 €



Gants latex
1,55 €



Gants fourrés
3,50 €



Combinaison
A partir de 2 €



Tenue pluie
5 €



SPÉCIALISTE BOTTES ET CHAUSSURES DE SÉCURITÉ à partir de 24 €

SIGNALISATION



40,50 € le carton de 12
Soit 3,38 € la bombe



CATALOGUE FOURNITURES DISPONIBLE À L'AGENCE >

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

CONDITIONS GENERALES INTERPROFESSIONNELLES DE LOCATION DE MATERIEL D'ENTREPRISE SANS OPERATEUR

ARTICLE 1 : GENERALITES

1-1 : Les conditions générales interprofessionnelles de location de matériel d'entreprise ont été élaborées par une commission spécialisée réunissant les utilisateurs (FFB, FNTP) et professionnels de la location (D.L.R.).

1-2 : Pour avoir valeur contractuelle, les présentes conditions générales doivent être expressément mentionnées dans le contrat de location. Les conditions particulières sont mentionnées en italique.

1-3 : Les conditions particulières du contrat de location précisent au minimum :

- la définition du matériel loué et son identification,
 - le lieu d'utilisation et la date du début de location,
 - les conditions tarifaires au jour du contrat et selon la durée de location prévue et les conditions de transport
- Elles peuvent indiquer également :
- la durée prévisible de location,
 - les conditions de mise à disposition.
- 1-4 : Le loueur met à la disposition du locataire un matériel conforme à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 2 : LIEU D'EMPLOI

2-1 : Le matériel est exclusivement utilisé sur le chantier indiqué ou dans une zone géographique limitée. Toute utilisation en dehors du chantier ou de la zone indiquée sans l'accord explicite et préalable du loueur peut justifier la résiliation de la location.

2-2 : L'accès au chantier sera autorisé au loueur, ou à ses préposés, pendant la durée de la location. Ils doivent préalablement se présenter au responsable du chantier munis des équipements de protection et respecter le règlement du chantier, ainsi que les consignes de sécurité. Ces préposés, assurant l'entretien et la maintenance du matériel, restent néanmoins sous la dépendance et la responsabilité du loueur.

2-3 : Le locataire procède à toutes les démarches auprès des autorités compétentes pour obtenir les autorisations de faire circuler le matériel loué sur le chantier, et/ou le faire stationner sur la voie publique.

2-4 : Le locataire obtient au profit du loueur ou de ses préposés les autorisations nécessaires pour pénétrer sur le chantier.

ARTICLE 3 : MISE A DISPOSITION

3-1 : Le matériel

Le matériel, ses accessoires et tout ce qui en permet un usage normal, sont mis à disposition au locataire en bon état de marche avec le plein de carburant. Le locataire est en droit de refuser le matériel si le loueur ne fournit pas les documents exigés par la réglementation ainsi que toutes les consignes techniques nécessaires. La prise de possession du matériel transfère la garde juridique du matériel au locataire conformément à l'article 10-1. La documentation technique et les certificats de conformité du matériel sont disposés dans la boîte noire sur les machines ou remis au locataire lors de la prise du matériel. Celui-ci reconnaît donc bien connaître les règles relatives à l'utilisation et l'entretien du matériel loué.

3-2 : Etat du matériel lors de la mise à disposition
A la demande de l'une ou l'autre des parties, un état contradictoire peut être établi. En l'absence d'état contradictoire, le matériel est réputé être en bon état de marche et muni des accessoires nécessaires à son fonctionnement. Si cet état contradictoire fait apparaître l'incapacité du matériel à remplir sa destination normale, ledit matériel est considéré comme non conforme à la commande. En l'absence du locataire lors de la livraison, ce dernier doit faire état au loueur, dans la 1/2 journée suivant la livraison, de ses réserves écrites, des éventuels vices apparents et/ou des non-conformités à la commande.

3-3 : Date de mise à disposition

Le contrat de location peut prévoir, au choix des parties, une date de livraison ou d'enlèvement. La partie chargée d'effectuer la livraison ou l'enlèvement doit avertir l'autre partie de sa venue avec un préavis raisonnable.

3-4 : Réserve - Retards - Annulation

Le locataire a la possibilité de réserver et de faire livrer un matériel à la date de son choix par téléphone ou courrier. En ce qui concerne les retards, annulation de mise à disposition ou livraison des matériels pris en location, dus à toutes raisons indépendantes de notre volonté ou hors de contrôle, tels que, accidents, modifications de la réglementation, retards dans les transports, dans les retours de matériels de location précédentes, forces majeures, grèves, pannes des machines etc... (liste non exhaustive), la société de location ne pourra être tenue pour responsable et le locataire ne pourra prétendre à aucun dédommagement.

ARTICLE 4 : DUREE DE LA LOCATION

4-1 : La location part du jour de la mise à disposition au locataire du matériel loué et de ses accessoires dans les conditions définies à l'article 3. Elle prend fin le jour où le matériel loué et ses accessoires sont restitués au loueur ou mis à disposition sur le lieu de livraison, dans les conditions définies à l'article 14. Ces dates sont fixées dans le contrat de location.

4-2 : La durée prévisible de la location, à partir d'une date initiale, peut être exprimée en toute unité de temps. Toute modification de cette durée fera l'objet d'un nouvel accord entre les parties.

4-3 : Dans le cas d'impossibilité de déterminer de manière précise la durée de location, cette dernière peut également être conclue sans terme précis. Dans ce cas, les préavis de restitution ou de reprise du matériel sont précisés à l'article 14.

4-4 : Les incidents relatifs au matériel et susceptibles d'interrompre la durée de la location sont traités à l'article 9.

ARTICLE 5 : CONDITIONS D'UTILISATION

5-1 : Nature de l'utilisation

5-1-1 : Le locataire doit informer le loueur des conditions spécifiques d'utilisation du matériel loué afin que lui soient précisées les règles d'utilisation et de sécurité fixées tant par la réglementation applicable que par le constructeur et/ou le loueur. Le locataire est responsable de tout dommage résultant d'une utilisation non conforme à sa déclaration. L'utilisation de tout matériel est strictement interdite sur les chantiers de désamiantage et pour effectuer le transport de matières ou produits dangereux.

5-1-2 : Le matériel doit être confié à un personnel dûment qualifié et muni des autorisations requises. Le matériel doit être maintenu en bon état de marche et utilisé en respectant les règles d'utilisation et de sécurité visées au 5-1-1.

5-1-3 : Le locataire s'interdit de sous-louer et/ou de prêter le matériel sans l'accord du loueur.

5-1-4 : Toute utilisation, non conforme à la déclaration préalable du locataire ou à la destination normale du matériel loué, donne au loueur le droit de résilier le contrat de location, conformément aux dispositions de l'article 19 et d'exiger la restitution du matériel.

5-2 : Durée de l'utilisation

Le matériel loué peut être utilisé à discrétion dans le respect des conditions particulières pendant une durée journalière théorique de 8 heures ou de 4 heures maximum pour la 1/2 journée. Toute utilisation supplémentaire fait obligation au locataire d'en informer le loueur et peut entraîner un supplément de loyer.

ARTICLE 6 : TRANSPORTS

6-1 : Le transport du matériel loué, à l'aller comme au retour est effectué sous la responsabilité de celle des parties qui l'exécute ou le fait exécuter.

6-2 : La partie qui fait exécuter le transport exerce le recours éventuel contre le transporteur. Il appartient donc à cette partie de vérifier tous les risques, aussi bien les dommages causés au matériel que ceux occasionnés par celui-ci, et que ceux-ci soient couverts par une assurance suffisante du transporteur et, à défaut, de prendre toutes mesures utiles pour assurer le matériel loué.

6-3 : Le coût du transport du matériel loué est, à l'aller comme au retour, à la charge du locataire, sauf disposition contraire aux conditions particulières. Dans l'hypothèse où le transport est effectué par un tiers, il appartient à celui qui l'a missionné de prouver qu'il l'a effectivement réglé. Dans le cas contraire, les comptes entre le loueur et le locataire seront réajustés en conséquence.

6-4 : La responsabilité du chargement et/ou du déchargement et/ou de l'arrimage incombe à celui ou ceux qui les exécutent. Le préposé au chargement et/ou du déchargement du matériel loué doit, si nécessaire, avoir une autorisation de conduite de son employeur pour ce matériel.

6-5 : Dans tous les cas, lorsqu'un sinistre est constaté à l'arrivée du matériel, le destinataire doit aussitôt formuler les réserves légales auprès du transporteur et en informer l'autre partie afin que les dispositions conservatoires puissent être prises sans retard, et que les déclarations de sinistre aux assurances puissent être faites dans les délais impartis. En cas d'absence du locataire ou de son représentant sur le site, le loueur pourra ne pas laisser le matériel sur place, néanmoins les frais de transport et de manutention seront dus. Si le loueur décide de laisser le matériel sur le chantier, le montant de la location ainsi que les frais de transport et de manutention seront dus, même si le locataire, du fait de son absence n'a pas pu signer le contrat à la livraison du matériel.

ARTICLE 7 : INSTALLATION - MONTAGE ET DEMONTAGE

7-1 : L'installation, le montage et le démontage doivent être effectués par le locataire et sous sa responsabilité. Le locataire prendra toutes les mesures utiles pour que les règles de sécurité légales ou édictées par les constructeurs soient appliquées. Le branchement du matériel électrique (groupes électrogènes, compresseurs) et les mises à la terre sont effectuées par le client et sous sa responsabilité.

7-2 : Les conditions d'exécution (délai, prix...) sont fixées dans les conditions particulières.

7-3 : L'installation, le montage et le démontage ne modifient pas la durée de la location qui reste telle que définie à l'article 4.

ARTICLE 8 : ENTRETIEN DU MATERIEL

8-1 : Le locataire procède sous son entière responsabilité, régulièrement à toutes les opérations courantes d'entretien, de nettoyage, de vérification et d'appoint (graissage, carburant, huiles, eau, antigel, pression et état des

pneumatiques, contrôle des circuits de filtration, recharge correcte des batteries, vidange, etc...). Le locataire utilisera pour ce faire les ingrédients fournis ou préconisés par le loueur pour éviter tout mélange ou risque de confusion. Les frais de réparation consécutifs à défaut d'entretien ou du à un mauvais approvisionnement en produit ou carburant incombent au locataire.

8-2 : Le loueur est tenu au remplacement des pièces d'usure dans le respect des règles environnementales. Les réparations en cas d'usure anormale ou rupture de pièces dues à une utilisation non conforme, un accident ou une négligence sont à la charge du locataire.

8-3 : Le locataire réserve au loueur un temps suffisant, dans un endroit accessible, pour permettre à celui-ci de procéder à ces opérations. Sauf stipulations contraires mentionnées dans les conditions particulières, le temps nécessaire par l'entretien du matériel à la charge du loueur fait partie intégrante de la durée de location telle que définie à l'article 4.

ARTICLE 9 : PANNES-REPARATIONS-DEPANNAGES

9-1 : Le locataire informe le loueur, par tout moyen à sa convenance, en cas de panne immobilisant le matériel pendant la durée de la location dans un délai de 48 heures maximum.

9-2 : Dès que le loueur est informé, le contrat est suspendu pendant la durée de l'immobilisation du matériel en ce qui concerne son paiement, mais reste en vigueur pour toutes les autres obligations, sauf dispositions prévues à l'article 10-1.

9-3 : Toutefois, les pannes d'une durée inférieure ou égale à deux heures ne modifient pas les conditions du contrat qui restent telles que définies à l'article 4.

9-4 : Le locataire a la faculté de résilier immédiatement le contrat dès que le matériel n'aura pas été remplacé dans le délai d'une journée ouvrée qui suit l'information donnée au loueur, sauf dispositions spécifiques aux conditions particulières. La résiliation est subordonnée à la restitution du matériel.

9-5 : Aucune réparation ne peut être entreprise par le locataire, sans l'autorisation préalable écrite du loueur.

ARTICLE 10 : OBLIGATIONS ET RESPONSABILITES DES PARTIES

10-1 : Le locataire a la garde juridique du matériel loué pendant la durée de mise à disposition ; il engage sa responsabilité de ce fait sous réserve des clauses concernant le transport.

Le locataire est déchargé de la garde du matériel :

- pendant la durée de la réparation lorsque celle-ci intervient à l'initiative du loueur
- en cas de vol, le jour du dépôt de plainte auprès des autorités compétentes. Le locataire s'oblige à communiquer le dépôt de plainte au loueur.
- En cas de perte, le jour de la déclaration faite par le locataire au loueur.

Le locataire est responsable de l'utilisation du matériel loué et de tous ce qui concerne la prise en compte :

- de la nature du sol et du sous-sol,
- des règles régissant le domaine public,
- de l'environnement et des nuisances sonores des matériels loués

Cependant, la responsabilité du loueur ou celle de son préposé pourra être engagée en cas de faute de l'un d'eux.

10-2 : Le locataire ne peut :

- employer le matériel loué à un autre usage que celui auquel il est normalement destiné,
- utiliser le matériel dans des conditions différentes de celles pour lesquelles la location a été faite,
- enfreindre les règles de sécurité fixées tant par la réglementation en vigueur que par le constructeur et/ou le loueur.

10-3 : Le locataire ne peut être tenu pour responsable des conséquences dommageables des vices cachés du matériel loué ou de l'usure non apparente rendant le matériel impropre à l'usage auquel il est destiné.

ARTICLE 11 : DOMMAGES CAUSES AU TIERS

(Assurance Responsabilité Civile)

11-1 : Véhicule terrestre à moteur (VTAM) :

Obligations du loueur :

Lorsque le matériel loué est un VTAM au sens de l'article L.110-1 du Code de la route, le loueur doit obligatoirement avoir souscrit un contrat d'assurance automobile conforme aux articles L.211-1 et suivants du Code des assurances. Ce contrat couvre les dommages causés aux tiers par le matériel loué dès lors qu'il est impliqué dans un accident de la circulation. Le loueur doit remettre à la 1ère demande du locataire, une photocopie de son attestation d'assurance en vigueur.

Obligations du locataire :

Le locataire s'engage à déclarer au loueur, dans les 48 heures, par lettre recommandée avec accusé de réception, tout accident causé par le véhicule ou dans lequel le véhicule est impliqué, afin que le loueur puisse effectuer auprès de son assureur, sa déclaration de sinistre dans les 5 jours. Le locataire reste responsable des conséquences d'un retard ou d'une absence de déclaration.

CONDITIONS GÉNÉRALES INTERPROFESSIONNELLES DE LOCATION DE MATÉRIEL D'ENTREPRISE SANS OPERATEUR

L'assurance responsabilité automobile souscrite par le loueur ne dispense pas le locataire de souscrire une assurance « Responsabilité Civile Travaux », afin de garantir notamment les dommages causés aux tiers par les VTAM loués lorsqu'ils ne sont pas impliqués dans un accident de la circulation. En cas de casse, de vol ou d'incendie, les dommages occasionnés aux biens appartenant au locataire et à ses préposés resteront exclus de la couverture en responsabilité civile de circulation garantie par le loueur.

11-2 : Autres matériels

Le locataire et le loueur doivent être couverts, chacun pour sa responsabilité, par une assurance « Responsabilité civile » pour les dommages causés aux tiers par le matériel loué.

ARTICLE 12 – DOMMAGES AU MATERIEL LOUE (ASSURANCE « BRIS DE MACHINE, INCENDIE, VOL)

Le loueur garantit au locataire les dommages causés au matériel loué aux conditions suivantes :

12-1 : Etendue

Cette assurance couvre les dommages causés au matériel loué, en France Métropolitaine, dans le cadre d'une utilisation normale. A titre d'exemple se trouvent garantis :

- * bris ou destruction accidentels, soudains et imprévisibles lorsque l'utilisation n'est pas à l'origine des dommages,
- * accidents dus à une chute ou pénétration de corps étrangers,
- * inondations, tempêtes et autres événements naturels et catastrophiques à l'exclusion des tremblements de terre et éruptions volcaniques,

- * dommages électriques, court-circuits, surtension, Pour les matériels spéciaux uniquement : Chargeurs, Chargeuses, Chariots télescopiques, Compresseurs, Débroussailluses autoportées, Mini-transporteurs, Motobasculeurs, Mini-pelles, Camions nacelle, Nacelles, Véhicules, Remorques.

- tous les dommages mentionnés ci-dessus

- incendie extérieur, foudre, explosion de toutes sortes,

- la perte ou le vol lorsque le locataire a pris les mesures élémentaires de protection : Chaînes, antivols, cadenas, sabots de Denver, absence de timon, ou tout autre moyen de protection et de gardiennage. En dehors des heures d'utilisation du matériel, les présentes garanties sont acquises au locataire lorsque les 3 conditions ci-dessous sont respectées :

- * le matériel est stationné dans 1 lieu faisant l'objet d'un gardiennage permanent,

- * les clés ne sont pas laissées avec le matériel ou sur le véhicule porteur,

- * le matériel est fermé à clé.

12-2 : Exclusion

- * Le vol des petits matériels (seuls les matériels spéciaux disposent de la garantie vol, à condition que le matériel ne soit pas laissé sans surveillance ni protection)

- * Les dégâts consécutifs à une négligence caractérisée ou intentionnelle, au non-respect des préconisations constructeur ou du loueur, au non-respect du type de carburant

- * Les dommages causés par du personnel non qualifié ou non autorisé

- * Les désordres consécutifs à des actes de vandalisme, graffitis etc..

- * Les crevaisons de pneumatiques, les parties démontables, les échafaudages, batteries, vitres, feux, boîte à documents, le vol de carburant dans les réservoirs etc. (liste non exhaustive)

- * Les dégâts, vol ou perte le samedi, dimanche et jours fériés lorsque l'entreprise locataire n'a pas signalé l'utilisation du matériel et que la location n'a pas été facturée (article 15-2)

- * La perte ou le vol, lors du transport de matériel lorsque le matériel est laissé sans surveillance ni protection.

12-3 : Tarification

Tarification aux taux de 7 % inclus dans le tarif de location pour tous les matériels.

12-4 : Limitations de garantie

La garantie est accordée pour un montant maximum de 85 000 €. Cette garantie est consentie sous déduction d'une franchise restant à la charge du locataire et représentant 15 % du montant du dommage avec 1 minimum de 160 € HT soit 191.36 € TTC. Pour les matériels spéciaux uniquement, Chargeurs, Chargeuses, Chariots télescopiques, Compresseurs, Débroussailluses autoportées, Mini-transporteurs, Motobasculeurs, Mini-pelles, Camions nacelle, Nacelles, Véhicules, Remorques, la franchise s'élevé à 1200 € HT. En cas de destruction totale, de vol ou de perte de matériel, le locataire sera seul responsable. Il devra supporter la valeur de remplacement par 1 matériel neuf (valeur catalogue) sauf pour les matériels spéciaux qui sont assurés en VOL (voir ci-dessus).

Le loueur se réserve la possibilité de résilier voire de refuser cette garantie. Dans le cas d'un refus de garantie quel qu'en soit la raison, le matériel sera remboursé au loueur par le locataire sans délai sur la base du coût d'achat actuel d'un matériel neuf, déduction faite d'un pourcentage de vétusté de 10 % par an, plafonné à 50 % (sauf pour les matériels de moins d'un an, vétusté de 0.83 % par mois d'ancienneté), le locataire exerçant les recours contre sa compagnie d'assurances à posteriori. Cette facturation ne pourra pas être inférieure à 160 € HT 191.36 € TTC. Le loueur se réserve la possibilité d'un recours à l'encontre du tiers

responsable ou de sa compagnie d'assurances

12-5 : Validité

Les présentes garanties ne sont acquises au locataire que si celui-ci a satisfait à toutes les échéances de loyer au jour du sinistre et si la déclaration au loueur a bien été faite au plus tard dans les 48 heures, conformément aux dispositions de l'article 10-3.

ARTICLE 13 – VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES

13-1 : Le locataire doit mettre le matériel loué à la disposition du loueur ou de toute personne désignée pour les besoins des vérifications réglementaires.

13-2 : Au cas où une vérification réglementaire ferait ressortir l'incapacité du matériel, cette dernière a les mêmes conséquences qu'une immobilisation (Cf. article 9).

13-3 : Le coût des vérifications réglementaires reste à la charge du loueur.

13-4 : Le temps nécessaire à l'exécution des vérifications réglementaires fait partie intégrante de la durée de la location dans la limite d'une demi-journée ouvrée.

ARTICLE 14 – RESTITUTION DU MATERIEL

14-1 : A l'expiration du contrat de location, quel qu'en soit le motif, éventuellement prorogé d'un commun accord, le locataire est tenu de rendre le matériel en bon état, compte tenu de l'usure normale inhérente à la durée de l'emploi, nettoyé et, le cas échéant, le plein de carburant fait. A défaut, la fourniture de carburant est facturée au locataire. Le matériel est restitué, sauf accord contraire des parties, au dépôt du loueur pendant les heures d'ouverture de ce dernier.

14-2 : Lorsque le transport retour du matériel est effectué par le loueur ou son prestataire, le loueur et le locataire conviennent de la date et du lieu de reprise du matériel. La garde juridique est transférée au loueur au moment de la reprise du matériel. Le locataire doit tenir le matériel à la disposition du loueur dans un lieu facilement accessible en camion. Si le matériel n'est pas restitué au loueur à l'échéance convenue, en l'absence d'accord écrit pour une éventuelle prolongation, le loueur se réserve le droit de reprendre le matériel en quelque lieu où il se trouve et aux frais du locataire sans que ce dernier puisse se prévaloir d'une rupture abusive de la location.

14-3 : Le bon de retour ou de restitution, matérialisant la fin de la location est établi par le loueur. Il y est indiqué notamment :

- Le jour et l'heure de restitution

- Les réserves jugées nécessaires notamment sur l'état du matériel restitué.

A défaut d'accord amiable sur les réserves, il en est pris acte par inscription sur le bon. Il est alors fait appel à un huissier le plus proche géographiquement ou à un expert désigné par le juge des référés.

14-4 : Les matériels et accessoires non restitués et non déclarés volés ou perdus sont facturés au locataire sur la base de la valeur à neuf prix catalogue, selon le tarif en vigueur à la date de non-restitution, après expiration du délai de restitution fixé dans la lettre de mise en demeure.

14-5 : Dans le cas où le matériel nécessite des remises en état consécutives à des dommages imputables au locataire, le loueur peut les facturer au locataire après constat contradictoire conformément à l'article 12.

14-6 : En cas de restitution tardive, de détérioration du matériel ou de non-paiement d'un loyer, le locataire autorise le loueur à encaisser le dépôt de garantie, afin de régler le loyer ou les réparations de celui-ci.

ARTICLE 15 : PRIX DE LA LOCATION – VENTE DE MARCHANDISES

15-1 : Le prix du loyer est généralement fixé par unité de temps à rappeler pour chaque location, toute unité de temps commencée étant due.

15-2 : Le matériel est loué pour 1 durée minimum d'une demi-journée. Les entreprises en compte locataires doivent informer préalablement et par écrit le loueur pour une utilisation le samedi, dimanche ou jour férié sauf pour les matériels dont le tarif est indiqué en jour calendrier. Toute période commencée est due. Le contrat de location prend fin la veille pour tout matériel restitué dans l'entrepôt du loueur avant 8 H 00.

15-3 : Toute facture inférieure à 7 € ttc sera majorée de 2 € ttc pour frais de facturation.

15-4 : Dans le cas de modification de la durée de location initialement prévue, les parties peuvent renégocier le prix de ladite location.

15-5 : Dans le cas où l'état du matériel rend nécessaire une expertise, les frais de celle-ci sont à la charge définitive de la partie dont la responsabilité est déclarée engagée, après avoir été avancés par la demanderesse.

15-6 : Les tarifs sont révisables annuellement sans préavis.

15-7 : VENTES D'ACCESSOIRES, FOURNITURES ET MATERIELS D'OCCASION

Des fournitures et accessoires nécessaires à l'utilisation du matériel loué peuvent être vendus par le loueur. Ces articles sont garantis contre tout vice de fabrication. La garantie cesse de jouer si le matériel est utilisé ou entretenu de façon anormale. Elle est limitée au remplacement des pièces défectueuses, à l'exclusion de tous dommages et intérêts pour quelque cause que ce soit. De convention expresse, la clause de réserve de propriété s'applique

jusqu'au paiement de la totalité du prix conformément à la loi du 12 mai 1980. Le matériel vendu d'occasion n'est pas garanti et vendu en l'état. En cas de non-règlement, lors d'une vente de matériel d'occasion, la reprise du bien par le vendeur impose à l'acheteur de réparer les préjudices de dépréciation et d'indisponibilité ou les dommages du bien concerné. L'acheteur ne peut ni donner en gage, ni transférer la propriété des biens vendus à titre de garantie. En cas de saisie l'acheteur doit en avvertir le vendeur dans les 48 heures.

ARTICLE 16 : PAIEMENT

16-1 : Le paiement s'entend, au comptant net et sans escompte (sauf accord particulier) et entreprises en compte. En cas de paiement échelonné ou non, le non-paiement d'une seule échéance entraîne, après mise en demeure, restée infructueuse, la résiliation du contrat conformément à l'article 19, la reprise immédiate du matériel loué, tous frais de restitution tels que définis aux articles précédents restant à la charge du locataire.

Un acompte calculé sur la durée prévisionnelle de location sera demandé au locataire, lors de la conclusion du contrat de location.

16-2 : Pénalités de retard et clause pénale : Toute facture impayée à son échéance entraîne des pénalités de retard de 1 % par mois. Au titre de la clause pénale, la créance devenue exigible et restée impayée, le loueur se réserve le droit d'ajouter à la somme due, une indemnité de 15 % avec un minimum de 80 euros ttc.

ARTICLE 17 : CLAUSES D'INTEMPERIES

En cas d'intempéries dûment constatées et provoquant une inutilisation de fait du matériel loué, le loyer est facturé à un taux réduit à négocier entre les parties, lorsque le locataire fourni 1 copie de sa déclaration de sa caisse d'intempéries.

ARTICLE 18 : VERSEMENT DE GARANTIE

18-1 : En garantie des obligations contractées par le locataire en vertu du contrat, le locataire, lors de la conclusion du contrat, dépose un versement de garantie entre les mains du loueur, sauf conditions particulières, avec 1 minimum de 50 € pour le petit matériel. Il ne pourra pas, d'autre part, être inférieur à 1 mois de location.

18-2 : Le remboursement du versement s'opérera dans le mois qui suit le règlement total de la location et des autres factures éventuelles pour les clients qui ne possèdent pas de compte. Pour les clients en compte, le dépôt de garantie est conservé durant 1 année et restitué ou détruit au début de l'année suivante après réception d'un nouveau chèque.

ARTICLE 19 : RESILIATION

19-1 : En cas d'inexécution de ses obligations par l'une ou l'autre des parties, l'autre partie est en droit de résilier le contrat de location sans préjudice des dommages-intérêts qu'elle pourrait réclamer. La résiliation prend effet après l'envoi d'une mise en demeure restée infructueuse. Le matériel est restitué dans les conditions de l'article 14.

En cas de non-présentation ou de non-restitution du matériel, en fin ou en cours de contrat, le loueur pourra assigner le locataire devant le juge des référés du lieu de situation du matériel afin de voir ordonnée la restitution immédiate du matériel loué. En cas de résiliation anticipée du contrat de location en vertu du présent article, le loueur pourra réclamer le paiement d'une indemnité égale à la moitié du loyer restant à courir, avec un maximum de 2 mois décompté après restitution du matériel.

19-2 : En cas de résiliation du contrat de location, pour quelque raison que ce soit, à l'exception de l'article 9 des présentes conditions, le locataire accepte la révision du barème de location appliqué initialement en fonction de la durée effective de location. A défaut le loueur percevra une indemnité égale à la moitié du loyer restant à courir avec un minimum de 2 mois.

19-3 : En cas de faillite, règlement judiciaire, où si le loueur estime que le matériel n'est pas utilisé dans des conditions normales et rationnelles la location prendra fin de plein droit.

ARTICLE 20 : EVICTION DU LOUEUR

20-1 : Le locataire s'interdit de céder, donner en gage ou en nantissement le matériel loué.

20-2 : Le locataire doit informer aussitôt le loueur si un tiers tente de faire valoir des droits sur le matériel loué, sous la forme d'une revendication, d'une opposition ou d'une saisie.

20-3 : Le locataire ne peut enlever ou modifier ni les plaques de propriété apposées sur le matériel loué, ni les inscriptions portées par le loueur. Le locataire ne peut ajouter aucune inscription ou marque sur le matériel loué sans autorisation du loueur.

ARTICLE 21 : PERTES D'EXPLOITATION

Par principe, les pertes d'exploitation, directes et/ou indirectes, ne peuvent pas être prises en charge.

ARTICLE 22 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION

De convention expresse et sous réserve de la législation impérative en vigueur, les Tribunaux d'Instance ou de Commerce d'Epinal seront compétents pour tous litiges relatif au présent contrat.



SPÉCIALISTE DE
L'ASSURANCE
DES ENTREPRISES

5, rue Bruat
BP 10024
68017 COLMAR CEDEX

03 89 41 30 45

FLASH

CATALOGUE FOURNITURES



DISPONIBLE À L'AGENCE

SITIS votre spécialiste
INFORMATIQUE **À DOMICILE**

dépannage
formation
vente

Jérémie M. GOLBEY
06 69 93 10 20



27 bis, rue du Char d'Argent
St Laurent 88000 EPINAL

ouverture du lundi au vendredi : 7h30-12h et 14h-19h

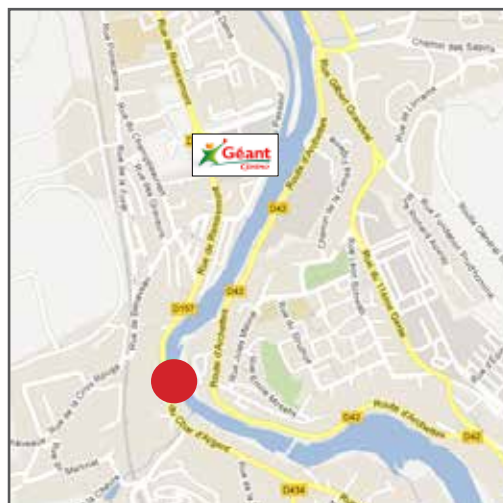
le samedi : 7h30-12h et 14h-18h30

à 800m de l'hypermarché Géant Casino
direction Dinozé

Face au restaurant pizzeria Arena

03 29 35 04 88

Fax : 03 29 35 53 11



© Google Map 2012

NOUVEAU SITE INTERNET

www.pierrelocation.fr



Tout le matériel et l'outillage en LOCATION
VENTE de matériel, outillage, consommables et accessoires
Les PROMOTIONS
Photos et vidéos des produits
L'actualité
Les informations

Membre du DLR (Fédération Française des Loueurs)

Tarifs valables du 1/6/2012 au 31/12/2013

Une création **SITIS** 06 69 93 10 20